



PROGRAMME 2018

||

www.pslalouviere2018.be
43 candidats, une équipe, un projet !

||

Programme politique du Parti socialiste

Élections communales 2018

Préambule

AXE 1 : Un cadre de vie harmonieux reposant sur la transition énergétique et numérique

1.1. Cadre de vie

Priorité 1 : Pour une diminution significative des consommations énergétiques publiques ainsi que privées

Priorité 2 : Un cadre de vie toujours plus respectueux de notre environnement

Priorité 3 : Une gestion des déchets efficace, c'est l'affaire de tous !

1.2. Aménagement du territoire

Priorité 1 : Une ville qui se métamorphose pour plus de convivialité et d'harmonie

Priorité 2 : Une politique urbanistique au service des citoyens

1.3. Mobilité

Priorité 1 : Une politique de la mobilité en harmonie avec les autres politiques publiques

Priorité 2 : En route pour une vélorution !

Priorité 3 : Se déplacer en toute sécurité

1.4. Sécurité

Priorité 1 : Pour une police de proximité de terrain

Priorité 2 : La sécurité, un enjeu primordial qui nécessite des réponses adaptées aux évolutions de la société

Priorité 3 : Profiter des nouvelles technologies pour améliorer la sécurité pour tous

1.5. Développement durable

Priorité 1 : La commune, premier acteur vers la transition énergétique

Priorité 2 : Pour une gestion des déchets éco-responsable

Priorité 3 : Mieux protéger notre environnement pour préserver les générations futures

1.6. Smart city

Priorité 1 : Une ville intelligente qui se rapproche des citoyens

Priorité 2 : Une ville intelligente qui lutte en faveur de l'environnement

Priorité 3 : Une smart city qui contribue à l'intelligence collective

AXE 2 : Une société innovante, humaine, plurielle et solidaire

2.1. Politique sociale

Priorité 1 : Lutter contre l'extrême pauvreté

Priorité 2 : Mieux coordonner les actions des différents acteurs locaux pour améliorer leur efficacité

Priorité 3 : Développer une offre de services sociaux en phase avec les besoins des Louviérois

2.2. Logement

Priorité 1 : Sensibiliser aux nouvelles normes environnementales

Priorité 2 : Créer des logements adaptés aux besoins de tous

Priorité 3 : Renforcer la politique sociale du logement et répondre aux défis de la paupérisation d'une partie de la population

2.3. Économie / Commerce / Emploi

Priorité 1 : Ensemble pour créer plus d'emplois et former les citoyens à des métiers d'avenir

Priorité 2 : Pour une ville qui facilite et initie l'esprit d'entreprise, l'innovation et le développement des talents

Priorité 3 : La Louvière, un territoire qui se démarque en renforçant son attractivité

2.4. Tourisme

Priorité 1 : La Louvière, pour le développement de filières touristiques valorisant les ressources et les acteurs territoriaux

Priorité 2 : Développer les outils permettant à La Louvière de devenir une destination touristique reconnue et labellisée au niveau supra-régional

2.5. Culture

Priorité 1 : La culture pour tous et par tous

Priorité 2 : Développer des outils stratégiques afin de renforcer la culture louviéroise

Priorité 3 : La culture comme levier de reconversion, créateur d'activités

Priorité 4 : Le local, un terreau qui fait naître les talents

2.6. Sport

Priorité 1 : Construire de nouveaux équipements sportifs conçus en concertation avec les acteurs locaux

Priorité 2 : Optimiser la gestion et la mise à disposition des équipements sportifs

Priorité 3 : Favoriser l'accès à la pratique sportive de compétitions et de loisirs pour tous

AXE 3 : Une place pour chacun, une ville pour tous

3.1. Famille et enfance

Priorité 1 : Développer l'accessibilité et renforcer l'accueil de la petite enfance

Priorité 2 : Renforcer l'offre de l'accueil parascolaire et extrascolaire

Priorité 3 : Offrir un soutien à la parentalité efficace

3.2. Enseignement

Priorité 1 : Viser la gratuité complète de l'enseignement

Priorité 2 : Garantir une place dans un établissement scolaire de qualité à chaque enfant

Priorité 3 : Lutter contre l'échec et le décrochage scolaire

Priorité 4 : Offrir de meilleures conditions de travail aux enseignants

3.3. Jeunesse

Priorité 1 : Soutenir les initiatives d'expression et de participation locale des jeunes

Priorité 2 : Renforcer l'offre de loisirs pour les jeunes

3.4. Seniors

Priorité 1 : Soutenir les aînés dans leur volonté de demeurer et de vieillir à La Louvière

Priorité 2 : Promouvoir la vie sociale des aînés et leur participation à l'action locale

Priorité 3 : Améliorer l'accès à l'information de nos aînés

Priorité 4 : Améliorer l'accessibilité des aînés aux lieux publics

3.5. Handicap

Priorité 1 : Permettre une accessibilité optimale à toutes les personnes porteuses d'un handicap

Priorité 2 : Renforcer les personnes en situation de handicap dans leur citoyenneté

Priorité 3 : Favoriser l'intégration des enfants avec besoins spécifiques

Priorité 4 : Soutenir l'accessibilité de la culture, du sport et des festivités

3.6. International

Priorité 1 : Sensibiliser la population aux enjeux mondiaux par l'éducation et l'information

Priorité 2 : Entretien des solidarités internationales via la politique de jumelage et de coopération au développement

3.7. Bien-être animal

Priorité 1 : Éduquer, sensibiliser, informer les citoyens et les nouvelles générations à la cause animale

Priorité 2 : Améliorer le bien-être des animaux évoluant dans l'espace public

AXE 4 : Un pouvoir de décision et d'action fort aux citoyens

4.1. Participation citoyenne et démocratie participative

Priorité 1 : Replacer le citoyen au cœur de la cité et des politiques publiques

Priorité 2 : Assurer une information complète et transparente au citoyen

Priorité 3 : Participer activement à la redynamisation de nos quartiers

4.2. Bonne gouvernance

Priorité 1 : Les habitants au cœur des décisions communales

Priorité 2 : Une politique transparente où règnent respect, égalité et éthique

Priorité 3 : Pour une gestion communale de proximité humaine, rigoureuse et efficiente

Priorité 4 : Le personnel communal et du CPAS au cœur du projet de Ville

Priorité 5 : Réaffirmer la notion de « sens civique »

Préambule

Le niveau communal jalonne la vie des citoyens comme aucun autre niveau de pouvoir et les attentes des citoyens à l'égard des élus et des services communaux sont légitimement importantes.

Premier pouvoir de proximité par excellence, le niveau local est aussi celui qui est directement confronté à la réalité de terrain.

5e Ville de Wallonie avec ses plus de 80.000 habitants, au cœur de la Région du Centre, La Louvière rencontre de nombreux défis : économique, démographique, social, environnemental, numérique, etc.

Comment construire la Ville de demain qui sera une ville à la fois solidaire, « connectée », verte, mobile, entrepreneuriale, accessible, innovante, accueillante, inventive, ...
Une véritable gageure ! Gageure que nous relèverons avec brio ENSEMBLE !

Fort de la conviction que les solutions innovantes aux défis de demain peuvent se trouver en chacun de nous, le Parti Socialiste de La Louvière a lancé un processus de participation citoyenne qui a donné aux citoyens louviérois l'opportunité d'imaginer et de construire La Louvière de demain.

Durant plus d'un mois, vous avez été nombreux à nous dire comment vous voyez votre Ville, comment vous vouliez que La Louvière évolue.

Le processus s'est décomposé en 3 phases :

1. Le dépôt d'idées via une plateforme dédiée à cet effet
2. L'organisation de 4 ateliers participatifs citoyens
3. La phase d'analyse

Cette dernière phase a permis de mettre en lumière une série de tendances qui se dessinent autour des aspirations des citoyens louviérois.

De manière générale, la Ville de La Louvière s'affiche comme une Ville où il fait bon vivre. Un atout pour les Louviérois qui désirent continuer à profiter de la Ville à l'échelle de leur quartier.

Du cadre de vie aux espaces verts en Ville, de la transition énergétique à la cohésion sociale, de l'essor de la mobilité douce à une gouvernance locale... Le Programme du Parti Socialiste de La Louvière est basé sur l'ensemble de vos préoccupations ayant pour colonne vertébrale l'écocialisme !

Réalisé par vous et pour vous, ce programme est un projet qui vous ressemble !

Axe 1 – Un cadre de vie harmonieux reposant sur la transition énergétique et numérique

Se déplacer aisément dans une Ville propre et agréable où l'on se sent en sécurité tout en préservant l'environnement et en exploitant au mieux les technologies numériques, tel est le défi du premier axe de notre projet !

On le voit, les villes cristallisent tous les défis auxquels notre société est confrontée et La Louvière n'échappe pas à la règle.

Au cœur de cet axe, vous découvrirez l'essence même de l'écosocialisme visant à préserver l'environnement en répondant aux préoccupations sociales et en développant l'économie locale.

Construire la Ville de demain, c'est veiller à développer un projet solidaire, « connecté », vert, mobile, entrepreneurial, accessible, innovant, accueillant, inventif, ...

Mais pas seulement !

La Ville de demain, c'est avant tout faire en sorte que chaque citoyen puisse trouver SA place au sein de la Cité en créant des espaces publics incitant la liberté, l'expression et la collaboration au sein de la population.

1.1. CADRE DE VIE

La qualité de l'environnement dans lequel vivent les citoyens est un élément essentiel pour leur garantir une vie digne et épanouissante. Ce cadre de vie de qualité doit être une réalité pour tous les citoyens sans discrimination. Ce double objectif environnemental et social est au cœur de l'éco-socialisme porté par notre projet politique.

Pour nous, Socialistes, il s'agit là d'une évidence, les personnes les plus vulnérables sont les premières à subir les conséquences de la dégradation environnementale. Ce sont les mêmes qui nécessitent un soutien déterminé si l'on veut que leurs conditions de vie s'améliorent.

En contact direct avec les habitants, les communes sont en première ligne pour améliorer le cadre de vie. Dans ce but, des domaines sont à traiter en priorité, à savoir la propreté publique, la protection de la nature et de la biodiversité, et la gestion des déchets ou encore les énergies.

Pour le PS, les questions énergétiques, de déchets, de propreté, d'embellissement de l'espace public et plus globalement de cadre de vie, doivent être saisies à bras-le-corps. Il faut en faire une opportunité au profit de tous les citoyens.

À ÉPINGLER :

- *Près de 100 tonnes de déchets clandestins sont récoltés chaque année par nos services*
- *50 agents chargés de la propreté sur le territoire dans le cadre du plan « Belle Ville »*
- *Renforcement du dispositif des sanctions pour les infractions environnementales*
- *Lancement d'une opération « Zéro Déchet », qui a pour objectif de sensibiliser les ménages à la réduction des déchets*
- *En 2018, suite aux campagnes de sensibilisation, la taxe déchets a diminué de 10%*

PRIORITÉ 1 : Pour une diminution significative des consommations énergétiques publiques ainsi que privées

- Généraliser l'autonomie d'énergie pour les bâtiments communaux en vue d'une diminution des frais énergétiques
- Continuer à promouvoir la mise en place d'achats groupés
- Continuer à développer des coopératives, regroupant les acteurs publics locaux et les citoyens, qui soient les moteurs de projets d'économies d'énergies et de production d'énergies renouvelables
- Développer le réseau de bornes de rechargement automobile électrique

PRIORITÉ 2 : Un cadre de vie toujours plus respectueux de notre environnement

- Entretenir l'espace public et rénover en priorité les endroits les plus dégradés
- Encourager les riverains à contribuer à la propreté de leur quartier et à investir l'espace public
- Promouvoir des campagnes « commune propre » qui regroupent une série d'actions ponctuelles (mobilisation de la population, nettoyage des rues, des bords de route etc.)
- Continuer à lutter contre les infractions environnementales et les dépôts sauvages (jets de déchets, dépôts et incinération de déchets interdits, bruits intempestifs, etc.)
- Poursuivre la politique intensive de rénovation des voiries communales et de leurs abords

PRIORITÉ 3 : Une gestion des déchets efficace, c'est l'affaire de tous !

- Renforcer les actions de sensibilisation des citoyens, des élèves et des entreprises
- Accroître l'information des citoyens quant à la collecte et au tri des déchets, en particulier pour le tri ou le compostage des déchets organiques
- Continuer à mener des campagnes pour lutter contre le gaspillage alimentaire comme « zéro-déchet »
- Installer des poubelles publiques en nombre suffisant et favoriser les bulles à verre et autres points de collecte enterrés
- Soutenir le développement de l'économie circulaire, via la politique d'achats et la sensibilisation des citoyens et des commerces.

1.2. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Face à l'accroissement de la population et aux conséquences que le défi démographique implique (logement, mobilité, etc.), les villes et communes se doivent de repenser le modèle urbain avec pour ligne de mire la qualité de vie des habitants.

Dans ce cadre, le PS défend un modèle de développement de la « ville de demain » qui passe entre autres par l'architecture urbaine, et notamment par la transformation et/ou la rénovation de places, de bâtiments, de voiries, etc. Au sein d'une ville de plus de 80.000 habitants, comment concilier bien-vivre ensemble et aménagement urbain ?

Pour le PS, la réponse à cette question réside dans la capacité des pouvoirs locaux à s'adapter sans cesse aux nouveaux comportements et pratiques des citoyens (qu'ils soient professionnels, commerciaux, culturels, modalités de déplacements, etc.).

Rendre La Louvière toujours plus accueillante, attractive et dynamique passe à la fois par une politique de revitalisation urbaine menée par les pouvoirs publics, mais également par un accompagnement professionnel des particuliers dans leur démarche de projets privés.

À ÉPINGLER :

- *Plus de 14 friches ont été assainies représentant plus de 140 hectares*
- *Un programme de rénovation urbaine ambitieux pour lutter contre les chancres urbains*
- *Une rénovation des espaces publics dans toute l'Entité*

PRIORITÉ 1 : Une Ville qui se métamorphose pour plus de convivialité et d'harmonie

- Poursuivre les synergies supra-communales avec les partenaires territoriaux tels que IDEA, Cœur du Hainaut, la Province, afin de poursuivre le redéploiement du bassin de vie de la Région du Centre à l'horizon 2025
- Poursuivre la requalification de friches industrielles en menant des actions de rénovation et de revitalisation urbaines : Site Boch, Site CCC, Cour Pardonche, Site Faveta, Longtain, Fidèle Mengal, Site Ubell, Site des Boulonneries Boël, Moulin Dambot, Cabay Jouret
- Réaliser le contournement Est
- Rénover la gare du Centre et aménager les abords de la gare du Sud
- Poursuivre le partenariat IDEA-Duferco-ville (convention tripartite) afin de valoriser le site Duferco
- Favoriser la mixité des fonctions du territoire pour renforcer l'attractivité des quartiers et améliorer l'accessibilité des citoyens aux services, aux emplois, aux commerces, aux loisirs, aux espaces verts, etc.

- Revégétaliser les espaces urbains et créer des poumons verts au sein de la ville et des anciennes communes
- Poursuivre la création d'espaces ludiques et conviviaux dans les quartiers : aires de jeux, espaces d'eau, terrains de pétanque, ...
- Co-construire les projets urbanistiques en associant les pouvoirs publics, les maîtres d'œuvre et les futurs utilisateurs de l'espace en question
- Réserver un budget participatif pour l'amélioration des espaces publics de proximité
- Déployer une signalisation dynamique et uniforme
- Limiter la densification de la Ville et l'étalement urbain

PRIORITÉ 2 : Une politique urbanistique au service des citoyens

- Renforcer l'accessibilité des services d'urbanisme et encourager la commune dans son rôle de conseil en urbanisme afin notamment de lutter contre les infractions urbanistiques
- Créer un vade-mecum communal qui reprenne les principales formalités urbanistiques, afin que les citoyens et les porteurs de projets puissent comprendre les démarches à entreprendre et les règles à suivre pour faire aboutir leur dossier
- Simplifier et dématérialiser les procédures communales, en collaboration avec la Région, et éviter aux citoyens de mener des démarches multiples auprès des différents services concernés par le développement territorial (urbanisme, logement, travaux publics, etc.) en assurant la coordination entre eux
- Soutenir les propriétaires de bâtiments dans la rénovation
- Veiller à la bonne coordination et à l'exécution rapide des chantiers de travaux publics, en coordination avec la Région le cas échéant, et informer correctement les riverains, commerçants et autres personnes concernées

1.3. MOBILITÉ

Face à la hausse constante du nombre de déplacements, en particulier les trajets individuels en voiture, et face aux inégalités en matière de mobilité, il est temps de développer une nouvelle philosophie de la mobilité, qui soit socialement accessible, sûre et respectueuse du cadre de vie.

La réduction de l'usage de la voiture, le développement de son usage raisonné et la diminution des nuisances environnementales sont une nécessité et un objectif pour notre Ville.

Dans cette approche globale, il convient de prêter attention à la diversité des utilisateurs et des usagers de la mobilité, et particulièrement des plus fragiles, comme les personnes à mobilité réduite, les aînés, les femmes enceintes, ...

Pour le PS, il convient d'assurer le droit à la mobilité et de permettre à chaque citoyen de pouvoir sortir de son quartier aisément et de s'intégrer pleinement à la société, et ce en proposant une politique réfléchie qui s'articule entre la mobilité et les autres politiques publiques (en particulier l'aménagement du territoire) et adaptée aux réalités urbaines et rurales.

À ÉPINGLER :

- *Ouverture du contournement ouest*
- *90 km de parcours cyclable sécurisé ont été aménagés sur notre territoire*
- *En 4 ans, le nombre des usagers cyclistes dans La Louvière a augmenté de 46%*
- *24 box vélos installés*
- *2238 places de parking gratuites, réparties sur 13 parkings, sont disponibles en centre-ville*
- *Un service de location de vélos à long terme*
- *Depuis 2012, plus de 45 km de voiries ont été rénovés dans toute l'entité*
- *Cela représente un investissement de près de 25.000.000 d'euros*

PRIORITÉ 1 : Une politique de la mobilité en harmonie avec les autres politiques publiques

- Favoriser la proximité des lieux de vie (logements, services, emplois, loisirs) afin que, dans la mesure du possible, les citoyens ne soient pas obligés de passer des heures dans les transports.
- Intégrer systématiquement les enjeux de (multi)mobilité dans l'organisation de l'espace public en vue d'encourager les alternatives à la voiture.
- Réalisation du contournement Est permettant une meilleure fluidité du réseau, avec un budget y consacré de près de 13 millions d'euros
- Poursuivre la mise en œuvre d'un métro-bus

- Étudier la possibilité de réduire les tarifs pour les transports en commun lors des trajets intra-muros
- Mettre en place une politique de stationnement incitative en collaboration avec les commerçants
- Organiser des journées de sensibilisation sans voiture

PRIORITÉ 2 : En route pour une « vélorution » !

- Développer et entretenir les aménagements cyclables (pistes cyclables, séparées sur les grands axes, marquages, signalisation adaptée,...)
- Continuer à informer et sensibiliser les citoyens, les entreprises et les commerces.
- Prévoir un réseau d'itinéraires conseillés pour rejoindre le travail ou l'école à vélo et des ramassages scolaires à vélo.
- Aménager les sites de la Gare du Sud et du Centre afin de les rendre plus facilement accessibles aux cyclistes
- Mettre à disposition des points de location de vélos payants

PRIORITÉ 3 : Se déplacer en toute sécurité

- Continuer les aménagements opérationnels tels que les poteaux de sécurité ou les îlots de circulation afin de réduire les excès de vitesse.
- Aménager les éclairages publics au niveau des passages pour piétons (points noirs accidentogènes)
- Augmenter l'installation de radars et caméras de surveillance

1.4. SÉCURITÉ

Le droit à la sécurité est nécessaire à l'exercice des libertés fondamentales. C'est la raison pour laquelle nous devons pouvoir le garantir à tous les citoyens.

Avec sa zone de Police monocommunale, la ville de La Louvière dispose de moyens d'action importants pour répondre aux exigences de la vie en communauté.

Et, grâce aux dispositifs complémentaires, comme les gardiens de la paix et les agents constatateurs communaux, elle peut envisager une palette de mesures qui répondent à toutes les situations.

Dans une société en crise, le PS estime que la sécurité des citoyens est un enjeu fondamental et s'avère une clé de voûte à une société sereine.

Aussi, la Ville se doit de relever le défi de répondre à cet impératif, dans une société en profonde mutation.

À ÉPINGLER :

- *300 fonctionnaires travaillent au sein de notre zone de Police*
- *4 implantations de police décentralisées*
- *Plus de 60 gardiens de la paix*
- *Une plateforme active contre le radicalisme et une contre la délinquance*
- *40 caméras de surveillance sont installées sur tout le territoire*
- *Les différents dispositifs ont permis une diminution de 11% du nombre de délits*
- *Transfert à la zone de secours d'un service incendie performant et équipé*

PRIORITÉ 1 : Pour une police de proximité de terrain

- Centraliser certaines missions permettant de dégager des moyens humains supplémentaires dans les quartiers et accroître la présence policière en rue afin de lutter efficacement contre le sentiment d'insécurité
- Poursuivre l'organisation de cycles de préparation aux examens d'entrée à la police pour lutter contre l'échec aux épreuves de sélection en vue de favoriser l'accès à la profession de policier
- Multiplier les occasions de rencontres entre policiers et travailleurs de rue afin d'améliorer l'efficacité du travail sur le terrain
- Favoriser la présence des agents de quartier pour être plus à l'écoute de la population en allégeant au maximum les charges administratives associées à ces nombreuses missions, notamment grâce aux développements numériques en cours au sein de la zone
- Affecter des moyens opérationnels aux patrouilles pédestres pour renforcer la proximité entre la police et la population
- Optimiser les conditions d'accueil des citoyens qui sont en situation de détresse en créant un service d'accueil supplémentaire à la gare du Centre 24h/24 de la zone de Police. En plus de la place disponible, cette option permet de se rapprocher du centre-ville et des principales voies de communication

- Redéployer la police de proximité grâce aux maisons de Police qui sont installées sur le territoire louviérois.

PRIORITÉ 2 : La sécurité, un enjeu primordial qui nécessite des réponses adaptées aux évolutions de la société

- Limiter la prolifération des commerces de nuit, sources de nuisances diverses pour leur voisinage, en appliquant strictement les règlements communaux grâce à une collaboration permanente entre les services de police, du SPF Finance et des services communaux.
- Lutter contre la consommation d'alcool et de drogue en renforçant les campagnes de sensibilisation à destination du tout public, mais aussi orientées spécifiquement vers les jeunes, afin de faire prendre conscience des dangers liés à la consommation de ces substances, surtout lorsque l'on doit reprendre le volant. Des collaborations seront mises en œuvre avec les associations spécialisées et les organisateurs des événements publics à cet effet.

PRIORITÉ 3 : Profiter des nouvelles technologies pour améliorer la sécurité pour tous

- Renforcer le dispositif de caméras de surveillance et le rendre plus efficace, en intégrant des caméras mobiles, notamment pour la surveillance des points de dépôts sauvages de déchets, et de caméras intelligentes
- Développer des solutions numériques pour accélérer ces procédures et alléger le travail administratif des policiers pour améliorer l'efficacité du travail du personnel opérationnel
- Ouvrir à la population de nouveaux canaux de communication grâce aux outils numériques pour renforcer la communication au plus près du citoyen

1.5. DÉVELOPPEMENT DURABLE

Comment préserver notre planète ?

Vous désirez mieux vous alimenter tout en préservant votre portefeuille ?

Repenser nos modes de consommation, nos déplacements, nos comportements ?

Qu'espérer des nouveaux aménagements urbains, des écoquartiers et de l'apparition des villes dites « intelligentes » ?

Que faire pour mobiliser et responsabiliser les habitants ?

Bref, comment recréer un dialogue harmonieux entre les habitants et leur environnement ? Et quel rôle le « local » peut-il occuper dans ce cadre ?

Afin de répondre à ces nombreux défis qui dépassent la cause écologique et environnementale, le PS articule sa réflexion autour de 3 grands axes écosocialistes :

- Le déploiement opérationnel de la transition énergétique
- Une démarche éco-responsable de tous les acteurs territoriaux quant à la gestion des déchets
- Le respect des écosystèmes accompagné d'une démarche de revégétalisation des espaces publics et privés.

À ÉPINGLER :

- *4 éoliennes, pour une production énergétique équivalente la consommation de près de 6000 ménages, sont présentes sur l'entité*
- *Plus de 1000 prêts à taux 0% ont été accordés pour les investissements verts chez les particuliers*
- *La Ville organise des achats groupés en énergie qui permettent une réduction entre 75 et 100 euros par an*

PRIORITÉ 1 : La commune, premier acteur vers la transition énergétique

- Garantir la cohérence entre cette stratégie et les divers plans ou projets (supra)communaux voire les regrouper (projet de développement territorial, stratégie énergétique, programme stratégique transversal communal, plan communal de mobilité, plan communal de développement de la nature, plan communal de développement rural, etc.)
- Concrétiser des programmes de rénovation et d'isolation de bâtiments – publics et privés – par quartier, en collaboration avec la Région, afin de créer une dynamique collective et des économies d'échelle, en misant notamment sur l'exemplarité des pouvoirs publics, en particulier dans les logements sociaux
- Prévoir au niveau communal un point central d'information et d'aide du public en matière d'énergie
- Accompagner les citoyens, en particulier moins favorisés, face à leur facture d'énergie (guidance, tuteurs énergie, travaux économiseurs d'énergie, etc.) afin qu'ils puissent agir de manière plus proactive et complémentaire

- Favoriser le recours aux achats groupés (électricité, gaz, pellets, etc.), à l'échelle communale par le biais des CPAS ou d'autres acteurs, et les rendre accessibles à tous.
- Réaliser/actualiser le cadastre énergétique des bâtiments publics communaux (en ce compris les logements publics et les bâtiments scolaires) et, le cas échéant, mettre en œuvre un plan d'investissement pour les rénover, les isoler et y déployer des unités de production d'énergie renouvelable voire des réseaux de chaleur
- Améliorer la gestion de l'éclairage public, en collaboration avec le gestionnaire de réseau de distribution, pour réduire la consommation et renforcer l'esthétique et le sentiment de sécurité
- Encourager les employés communaux et les visiteurs des administrations locales à utiliser la marche, le vélo, les transports publics et les modes partagés
- Gérer le parc automobile communal ou provincial, en intégrant les autres moyens de transport, de façon à réduire le nombre de véhicules, à promouvoir la multimodalité et la mobilité partagée, et à favoriser les véhicules qui sont les plus respectueux de l'environnement
- Encourager la mise en place de bornes électriques et de bornes au CNG (*Compressed Natural Gas*) dans des lieux facilement accessibles aux citoyens
- Saisir les opportunités permettant de développer des parcs éoliens et/ou photovoltaïques sur le territoire louviérois

PRIORITÉ 2 : Pour une gestion des déchets éco-responsable

- Renforcer les actions de sensibilisation des citoyens, des élèves et des entreprises, en travaillant avec les écoles et les intercommunales de déchets
- Promouvoir l'écoconsommation : acheter en vrac, utiliser des contenants recyclables, favoriser les circuits courts
- Réduire la quantité de déchets produits, consommer moins d'eau et lutter contre le gaspillage alimentaire dans les bâtiments publics et les écoles.
- Augmenter la quantité d'encombrants ramassés, en améliorant le service de collecte, et faciliter le réemploi en coordination avec les acteurs de l'économie sociale (textiles, mobilier, appareils électriques et électroniques, etc.)
- Mettre en place un « taxi déchets » pour les personnes isolées ou n'ayant pas la possibilité d'accéder aux parcs à conteneurs
- Installer des poubelles publiques en nombre suffisant et favoriser les bulles à verre et autres points de collecte enterrés.
- Mener des campagnes pour lutter contre le gaspillage alimentaire en partenariat avec le secteur de la distribution alimentaire et les acteurs sociaux (dont les épiceries sociales)
- Soutenir le développement de l'économie circulaire, via la politique d'achats et de marchés publics communaux, et la sensibilisation des citoyens et entreprises : SEL, repair café...
- Promouvoir le compostage à domicile et dans les quartiers en soutenant l'action des éducomposteurs

PRIORITÉ 3 : Mieux protéger notre environnement pour préserver les générations futures

- Mettre en œuvre une stratégie de développement durable à l'échelon communal du type Agenda 21 local prônée par les Nations-Unies
- S'inscrire dans la Convention des Maires afin de favoriser l'action locale en faveur du climat et de l'énergie
- Stimuler la biodiversité dans les propriétés communales (plantations, toitures et façades vertes, ruches, nichoirs, haies, mares, etc.)
- Renforcer la présence de la nature dans les villes et villages, en particulier dans les quartiers les moins bien servis actuellement (espaces verts, arbres, vergers et haies, nichoirs, toitures végétales, mares, permis de végétalisation, etc.)
- Organiser des actions de sensibilisation à la nature, notamment dans les écoles, et impliquer les citoyens dans la gestion des espaces de nature
- Encourager le développement de potagers collectifs et de jardins partagés qui favorisent la nature, l'agriculture, la cohésion sociale et l'éducation
- Poursuivre la lutte contre les pesticides dans la gestion publique des espaces verts, en développant des modes d'entretien respectueux de l'environnement, et encourager les particuliers à faire de même
- Entretenir les cours d'eau, et les écosystèmes aquatiques, favoriser le retour d'espèces indigènes et faire participer les citoyens et les acteurs locaux à la gestion des rivières (contrats de rivière)
- Intégrer systématiquement la problématique des inondations dans les politiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire (supra)communal
- Réaliser des campagnes de mesures des champs électromagnétiques et inventorier sur une carte les relais de téléphonie mobile
- Continuer à appliquer le principe de précaution dans le cadre de demande de permis d'urbanisme pour l'installation d'antennes GSM
- Lutter contre les nuisances sonores
- Prévoir des fontaines d'eau potable dans l'ensemble des écoles et bâtiments communaux
- Poursuivre les actions préconisées dans les contrats de rivière de la Haine et la Senne afin d'améliorer la qualité des eaux de surface
- Poursuivre la création de stations d'épuration
- Adapter le réseau d'égouttage et mener des travaux visant à réduire les coulées boueuses

1.6. SMART CITY

Les villes d'aujourd'hui doivent faire face à de nouveaux défis, comme l'urbanisation, le vieillissement et l'accroissement de la population ou encore les enjeux environnementaux. La Louvière n'échappe pas à cette règle.

Pour répondre à ces défis, de nouvelles expériences ont été menées dans de nombreux secteurs de la vie communale (énergie, mobilité, sécurité, environnement, ...) avec pour point commun l'utilisation des nouvelles technologies, qui prennent une place de plus en plus importante dans leur quotidien.

De fait, comme toutes les organisations, les villes et communes doivent s'adapter à la réalité numérique, et permettre aux citoyens d'utiliser de nouveaux canaux de communication et d'interaction avec les services communaux.

Mais au-delà des développements technologiques, pour le PS, il est surtout question de développer une intelligence collective, qui puisse être partagée au sein de la population. Car le concept de ville intelligente n'aurait de sens, à nos yeux, que si la population est en mesure d'y contribuer.

Ainsi, les développements numériques permettent le rapprochement entre les services communaux et la population. En effet, aujourd'hui, une partie des services offerts par la ville de La Louvière sont disponibles 24h/24, et sans déplacement. C'est une avancée importante, mais nous devons poursuivre sur cette voie.

À ÉPINGLER :

- *Un service en ligne gratuit « e-Guichet » permet de recevoir directement chez vous plus de 30% des documents administratifs disponibles*
- *Pour la qualité de ses services aux Citoyens, La Louvière s'est illustrée lors de la remise des Publica Awards*

PRIORITÉ 1 : Une ville intelligente qui se rapproche des citoyens

- Faciliter davantage la communication des annonces ou renseignements importants, en installant des bornes d'information numériques dans les différents lieux fréquentés par le public
- Développer une plateforme numérique avec de nouvelles applications, notamment pour permettre le suivi des différentes demandes citoyennes
- Permettre l'utilisation des outils numériques, en incluant les personnes ne disposant pas d'abonnement « data » sur leurs appareils mobiles en développant des zones de wifi gratuit sur les lieux publics

PRIORITÉ 2 : Une ville intelligente qui lutte en faveur de l'environnement

- Étudier la possibilité d'utiliser des véhicules électriques au sein du parc automobile de la Ville pour permettre le déplacement de ses agents.
- Inciter les distributeurs d'électricité à installer des bornes électriques de recharge sur notre territoire afin de soutenir les citoyens qui ont fait le choix de l'utilisation de véhicules électriques sur le territoire.
- Réduire l'impact sur l'environnement de la mobilité en réduisant le nombre de véhicules sur nos routes, notamment grâce au covoiturage. Afin d'en faciliter l'usage à La Louvière, nous proposons de promouvoir l'utilisation d'une plateforme qui facilite les contacts entre les différentes personnes intéressées par le sujet
- Réduire notre dépendance aux énergies fossiles dans le fonctionnement des bâtiments de la Ville en :
 - procédant à des investissements : par l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux notamment. Ces efforts devront être poursuivis dans les futurs dossiers de rénovation ou de construction
 - collaborant avec des partenaires professionnels pour que des sites de production soient installés à La Louvière, au-delà de la centrale photovoltaïque et des éoliennes déjà présentes
 - incitant la population ou les entreprises et associations présentes sur le territoire à réaliser des investissements en ce sens, en soutenant leur initiative en les informant des divers avantages de telles installations (primes, efficacité, ...) ou en facilitant les démarches administratives

PRIORITÉ 3 : Une smart city qui contribue à l'intelligence collective

- Favoriser l'utilisation des outils numériques en assurant des formations adaptées aux différents publics. Des efforts sont déjà entrepris dans nos écoles et nos maisons de quartier, mais nous proposons de coordonner l'ensemble de ces initiatives en y intégrant des ateliers ouverts au public intéressé, qui pourraient mettre le focus sur des sujets spécifiques, comme l'utilisation de certains outils, la sécurité numérique, la création numérique, ...
- Aider les commerçants à utiliser les nouveaux outils mis à leur disposition et promouvoir le commerce local dans la sphère numérique.
- Soutenir la création d'une application mobile pour favoriser le tourisme local et les activités culturelles de la Ville

Axe 2 – Une société innovante, humaine, plurielle et solidaire

La Louvière est fille d'industrie.

Née du charbon et de l'acier, elle a fait face aux restructurations massives des « 30 obscures », des années '70 à la fin du siècle dernier.

Dès les premières fermetures, les décideurs politiques ont fait le choix d'une réorientation économique pour la région du Centre, de sorte que les secteurs moribonds puissent être remplacés par des secteurs porteurs d'avenir.

Mais le chemin de la reconversion fut long, et n'est pas encore tout à fait terminé.

Aujourd'hui, de nouveaux zonings ont remplacé les industries, et les PME sont au cœur du développement de la Région du Centre.

Et grâce à ses atouts sur le plan touristique, et son exceptionnelle offre culturelle, La Louvière bénéficie à nouveau d'une réelle attractivité.

Avec le soutien des intercommunales et de la Région wallonne, La Louvière offre des opportunités aux candidats investisseurs, une aubaine pour les demandeurs d'emploi que nous entendons soutenir dans leurs démarches de recherche d'un travail.

Les outils de formation professionnelle ont été créés pour les accompagner jusqu'à l'emploi, et le CPAS a développé un programme d'aide pour celles et ceux qui sont le plus éloigné de la mise au travail.

2.1. POLITIQUE SOCIALE

La défense des plus démunis et des plus faibles est inscrite dans l'ADN du Parti Socialiste.

Malheureusement, force est de constater que rien ne leur est épargné depuis l'arrivée du gouvernement des droites mis en place en 2014. Et les villes et communes ont peu de prises sur les décisions du Fédéral, nous pourrions même dire qu'elles les subissent également.

Pourtant, nous avons la certitude qu'au niveau communal aussi, des actions peuvent être entreprises pour soulager les plus faibles et démontrer que la Solidarité reste le meilleur ciment du « vivre ensemble ».

À ce sujet, le rôle du CPAS de La Louvière est primordial. En plus d'une aide essentielle qu'il offre au quotidien à une part de la population de plus en plus importante, il doit aussi pouvoir assurer la coordination de l'action sociale sur le territoire, dans une permanente anticipation des besoins sociaux.

À ÉPINGLER :

- *Magasins citoyens et une épicerie sociale, soit 6 espaces dédiés au bien-être pour tous*
- *Le CPAS octroie près de 1500 interventions par an contre le fléau de la pauvreté infantile*
- *13 antennes sociales sur tout le territoire*
- *Un réseau consacré à l'hébergement d'urgence*
- *Mise en réseau des structures d'accueil de jour*

PRIORITÉ 1 : Lutter contre l'extrême pauvreté

- Assurer un hébergement pour toutes les personnes sans abri qui en font la demande, grâce à la mobilisation des partenaires présents sur le territoire, comme l'abri de nuit, les maisons d'accueil ou les dispositifs d'urgence du CPAS
- Aménager des lieux adaptés pour les personnes sans abri qui font le choix de rester en rue, afin qu'ils puissent bénéficier d'un endroit dédié qui soit sécurisé et équipé
- Organiser la récolte et la distribution des invendus alimentaires, grâce notamment aux prestations de l'épicerie sociale du CPAS de La Louvière, mais aussi à la collaboration entretenue avec les partenaires présents sur le territoire
- Améliorer l'encadrement pluridisciplinaire des personnes sans abri afin de suivre leur évolution sur le plan social, de la santé physique ou mentale
- Renforcer les offres de prestations à destination des personnes sans abri pour leur permettre de bénéficier des soins indispensables au départ des magasins citoyens du CPAS de La Louvière, et en développant une offre mobile, comme la mise à disposition d'une douche mobile

PRIORITÉ 2 : Mieux coordonner les actions des différents acteurs locaux pour améliorer leur efficacité

- Organiser des assises pour l'action sociale, sur les principes de la démocratie participative et en collaboration avec les acteurs locaux, afin de définir le projet social que les citoyens souhaitent voir mettre en œuvre à La Louvière
- Améliorer la communication sur les services offerts par le CPAS afin de garantir que chaque citoyen puisse bénéficier des droits auxquels il peut prétendre
- Face au désinvestissement constaté des organes de la sécurité sociale en matière de santé mentale, encourager la création d'une maison psychosociale sur le territoire pour faciliter l'insertion sociale des personnes qui souffrent de pathologies qui pourraient constituer un obstacle

PRIORITÉ 3 : Développer une offre de services sociaux en phase avec les besoins des Louviérois

- Créer des habitats groupés pour les personnes âgées ou des habitats « kangourou » afin de lutter contre leur isolement
- Créer des logements spécifiques pour les femmes en situation de précarité
- Encourager des entreprises d'économie sociale pour assurer l'insertion socioprofessionnelle des travailleurs peu qualifiés

2.2. LOGEMENT

Le droit au logement constitue un droit fondamental qu'il convient de défendre et renforcer, et ce à tous les niveaux de pouvoir. Avoir accès à un logement, de qualité, constitue certainement le premier levier de l'émancipation sociale. Il s'agit d'un enjeu majeur de la transition écosociale et de la lutte contre les inégalités.

Nous avons un rôle majeur à jouer dans la mise en œuvre d'un véritable droit inconditionnel au logement. Au travers des outils dont nous disposons, la Ville de La Louvière est à la fois le bras armé de la politique régionale du logement et un véritable moteur du développement local du logement,

Elle a pour but de donner les impulsions en matière de construction de logements neufs, de localisation et de qualité du bâti, de mixité sociale et fonctionnelle de l'habitat et de protection des citoyens les plus vulnérables,

Pour le PS, afin de répondre aux défis de la croissance démographique, il convient d'augmenter le nombre de logements de qualité et accessibles à tous, disponibles sur le territoire Louviérois. À cet égard, la commune facilitera, dans le cadre de sa politique d'urbanisme, les constructions neuves et les rénovations d'envergure, en veillant à densifier les « noyaux d'habitat » pour éviter l'étalement urbain.

À ÉPINGLER :

- *Depuis 2012, ce sont 217 logements publics qui ont vu le jour*
- *Plus de 3800 logements gérés par Centr'Habitat*
- *Près de 200 logements gérés par l'AIS*
- *150.000 euros par an ont été débloqués pour la prise en charge de l'entretien des espaces verts des habitations de Centr'Habitat*
- *Lutte permanente contre l'insalubrité*

PRIORITÉ 1 : Sensibiliser aux nouvelles normes environnementales

- Construire et rénover davantage de logements publics selon les meilleures normes environnementales et énergétiques.
- Promouvoir les innovations technologiques et faciliter les nouvelles formes d'habitat

PRIORITÉ 2 : Créer des logements adaptés aux besoins de tous (personnes âgées, personnes avec handicap, jeunes,...)

- Initier les logements intergénérationnels (habitat kangourou, qui permet le maintien à domicile des personnes âgées).
- Faciliter des formes collectives de logement, comme la colocation, les coopératives de logements
- Mettre à disposition davantage de logements d'urgence et de transit permettant de répondre rapidement à des situations d'urgence sociale en matière de logements (sans-abris, victimes de violences conjugales, calamités, etc.)

PRIORITÉ 3 : Renforcer la politique sociale du logement et répondre aux défis de la paupérisation d'une partie de la population

- Mettre en œuvre des opérations de revitalisation urbaine en vue de rénover le bâtiment existant, de densifier le noyau d'habitat et d'améliorer la mixité sociale.
- Privilégier un programme de rénovation des logements de la cité de Bois-du-Luc plutôt que d'envisager leur vente
- Amplifier notre stratégie de lutte contre les marchands de sommeil et l'insalubrité des logements.
- Faire connaître la grille des loyers régionale, permettant aux locataires de savoir s'ils paient un loyer trop élevé

2.3. ÉCONOMIE, COMMERCE, EMPLOI

Quelles ressources pour quelle dynamique territoriale ? Voilà la question essentielle qui s'impose lorsque l'on parle d'économie et de création d'activités.

Les atouts de La Louvière sont nombreux et son potentiel incontestable.

La volonté affirmée du PS est de renforcer l'attractivité du territoire louviérois en poursuivant la politique de synergies territoriales initiées avec « Cœur du Hainaut », tout en intensifiant le recours aux partenariats publics-privés.

Cet objectif va bien évidemment de pair avec la détermination que le PS manifeste quant à la promotion de la qualification de la main-d'œuvre et des talents locaux.

Une collaboration étroite avec les opérateurs de formation et les institutions déployant des dispositifs d'accompagnement des demandeurs d'emploi (Centres de compétences, Forem, IFAPME, La Maison de l'Entreprise, etc.) est indispensable.

Dans ce cadre, la commune est un acteur qui permet de faciliter et mettre en relation les divers protagonistes.

Assurément, nous misons sur l'accès à des emplois durables et de qualité, vecteurs d'intégration et d'émancipation sociale et citoyenne.

À ÉPINGLER :

- *La ville offre des aides à l'installation de nouveaux commerces : maternités commerciales, créashop, ...*
- *Depuis 2004, 5 zones d'activités économiques se sont ajoutées aux 4 existantes pour un total de 270 hectares et 3500 emplois*
- *100 hectares de terrains disponibles représentant un potentiel de 1500 travailleurs*
- *Une plateforme trimodale eau-rail-route*
- *La Maison de l'Entreprise présente sur le territoire*
- *28 créations d'entreprises sur l'entité depuis 2013*
- *15 entreprises hébergées*
- *31 indépendants qui fréquentent l'espace de co-working*
- *Un réseau dense d'opérateurs de formation dont deux centres de compétences du FOREM en logistique et en peinture industrielle*
- *Un plan d'action pour la redynamisation du centre-ville*

PRIORITÉ 1 : Ensemble pour créer plus d'emplois et former les citoyens à des métiers d'avenir

- Activer les synergies entre les acteurs présents au niveau communal, dont la Maison de l'Entreprise, le Forem, les opérateurs de formation (Centres de compétences, IFAPME, MRC, etc.), les fédérations patronales, les organisations syndicales, l'agence Locale pour l'Emploi et les acteurs d'économie sociale tels que T-Event, la Ferme Delsamme, etc.

- Faciliter la mise en relation des demandeurs d'emploi et des employeurs de la commune et des communes avoisinantes, par l'organisation de salons de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle ou de speed meetings thématiques
- Organiser des rencontres « Business to Business » afin de dynamiser le marché de l'emploi local et cibler les secteurs d'activités émergents : chimie verte, économie culturelle et créative, secteur des soins de santé, secteur environnemental, ...
- Le développement d'une politique supra-communale en matière d'emploi, de formation et d'insertion professionnelle par des synergies, collaborations et partenariats.
- Mener une politique volontariste de mise à l'emploi et d'insertion professionnelle de demandeurs d'emploi fragilisés en activant les aides régionales et fédérales à l'emploi, notamment celles relatives au mécanisme des « articles 60 et 61 » de la loi organique des CPAS

PRIORITÉ 2 : Pour une Ville qui facilite et initie l'esprit d'entreprise, l'innovation et le développement des talents

- Faciliter l'accès à toute l'information dont un entrepreneur a besoin, par la mise en place d'un point de contact unique, en lien avec les acteurs économiques existants
- Mettre en œuvre une simplification, une digitalisation et un accompagnement dans toutes les démarches administratives auxquelles sont confrontés les PME, les TPE et les indépendants
- Favoriser le développement de l'économie sociale et collaborative entre autres par :
 - Le partenariat avec les entreprises d'économie sociale pour développer de nouvelles initiatives économiques locales comme la garde d'enfants, les repair cafés, les services de restauration et d'alimentation locales, et d'immobilier (?)
 - La mise à disposition de biens sous-utilisés par la commune comme des locaux ou du matériel communal aux entreprises d'économie sociale
 - Le soutien aux circuits courts, notamment par l'organisation de marché des producteurs, la mise à disposition d'infrastructures ou la création de jardins partagés
 - Augmenter l'offre communale en matière d'accueil de l'enfant hors temps scolaire pour créer des emplois tout en favorisant la conciliation entre vie privée et vie professionnelle
- Développer le commerce de proximité et l'artisanat local en suscitant la création d'activités locales à l'intérieur des quartiers et villages

PRIORITÉ 3 : La Louvière, un territoire qui se démarque en renforçant son attractivité

- Soutenir le développement d'une économie locale durable par l'aménagement et la promotion de nos zonings – en collaboration avec l'IDEA, la Région wallonne et l'Europe.
- Contribuer à l'implantation de pôles d'activités sur des sites requalifiés.
- Mener une politique incitative en matière de localisation des entreprises
Poursuivre les initiatives offrant un rayonnement supra-local telles l'événement les « Louviérois de l'Année », la présence aux forums, foires, salons internationaux (MIPIM, MAPIC, salon Wallonie Belgique Tourisme, la participation aux appels à projets de labellisation européens et internationaux, l'organisation de journées « Portes ouvertes », ...
- Développer une politique de communication valorisant l'identité et les spécificités de La Louvière afin de se démarquer des pôles territoriaux avoisinants.
- Favoriser la mixité commerciale et éviter une concentration du même type de commerces au même endroit
- Lutter contre les bâtiments inoccupés et les étages vides au-dessus des commerces, notamment par la mise en place d'incitants positifs comme les primes à la rénovation et le soutien aux *pop-up stores* (magasins éphémères)
- Offrir les infrastructures nécessaires afin de valoriser le tissu commercial local notamment en renforçant la coordination des travaux pour réduire au maximum leur durée et leur fréquence, en optimisant le stationnement, en développant une signalétique efficace, ...
- Favoriser l'accès des PME locales aux marchés publics de la Ville par :
 - La généralisation progressive des clauses éthiques, sociales et environnementales pour des marchés publics durables et de proximité, en jugeant notamment les entreprises et indépendants candidats sur la « réparabilité » du bien et sur les effets retours pour l'économie locale.
 - Le recours systématique à l'application informatique Digiflow, qui est une mesure de simplification administrative importante pour les entrepreneurs, en particulier pour les PME, TPE et indépendants

2.4. TOURISME

Selon le célèbre adage du philosophe italien Gramsci, « *Celui qui ne sait pas d'où il vient ne peut savoir où il va* ».

De fait, La Louvière reste attachée à ses racines, pas uniquement par nostalgie, mais surtout parce que ce passé fait partie intégrante de son identité, de sa culture. Bref, de ce qui la différencie de ses voisins hennuyers.

Les différents sites touristiques et patrimoniaux, reconnus au-delà de nos frontières, émanent du passé industriel de notre Région :

- au site du Bois-du-Luc et aux anciens ascenseurs hydrauliques classés, tous deux reconnus "Patrimoine mondial de l'UNESCO",
- à la Cantine des Italiens,
- au Centre Céramis récemment inauguré rendant hommage aux anciennes faïenceries Boch,
- et bien d'autres...

Autant de sites touristiques et culturels qui témoignent de la richesse et du rayonnement de notre Ville.

Pour le Projet Socialiste Louviérois, le développement touristique se poursuivra, entre autres, via la création de filières touristiques spécifiques (tourisme vert, tourisme fluvial, tourisme de terroir, etc.) ainsi que la mise en réseau des différents opérateurs publics-privés autour de projets fédérateurs et complémentaires.

À ÉPINGLER :

- *La fréquentation de la Maison du Tourisme a augmenté de 70% en 3 ans*
- *Deux sites classés par l'UNESCO : le Canal du Centre et le Site minier de Bois-du-Luc*
- *La Louvière a été reconnue comme destination d'excellence en tourisme culturel par l'Europe en recevant le prix « EDEN »*
- *Le nombre de nuitées des visiteurs a triplé en 15 ans*

PRIORITÉ 1 : La Louvière, pour le développement de filières touristiques valorisant les ressources et les acteurs territoriaux

- Poursuivre le soutien accordé à la Maison du Tourisme du Parc des Canaux et Châteaux
Intensifier le partenariat provincial afin de développer l'offre en tourisme fluvial autour et sur le Canal du Centre
- Favoriser le rapprochement entre le tourisme et la culture : installation d'une billetterie à la Maison du Tourisme, développement de packages dédiés au tourisme culturel, création d'offres combinées -visite d'un musée+balade vélo- par exemple, ...
- Promouvoir le tourisme vert : en développant plusieurs poumons verts au sein l'entité, en organisant des circuits de randonnées, en valorisant les terrils, en augmentant le nombre de points de location de vélos

- Valoriser le patrimoine UNESCO de la Ville : anciens ascenseurs hydrauliques du Canal du Centre et le site minier de Bois-du-Luc
- Soutenir et promouvoir le folklore local
- Promouvoir les produits et spécialités du terroir

PRIORITÉ 2 : Développer les outils permettant à La Louvière de devenir une destination touristique reconnue et labellisée au niveau supra-régional

- Développer le tourisme par l'établissement d'une plateforme de développement du tourisme, avec les acteurs du tourisme, de la culture, les associations de commerçants et le secteur horeca
- Collaborer avec les pouvoirs supra-communaux (Maison du tourisme, Intercommunale, Province, Région wallonne,...) afin de poursuivre l'ingénierie touristique du territoire.
- Optimiser le potentiel de nos ressources patrimoniales via notamment : une étude de faisabilité d'une navette sur le Canal du Centre, étude de valorisation de plusieurs sites tels que le Canal, la place de Strépy, ...
- Aménager le territoire louviérois d'une signalisation claire et visible des endroits touristiques et des différents points d'intérêts
- Développer une offre d'hébergement touristique attractive : gîte, chambre d'hôtes, ...
- Déployer les outils digitaux pour le développement touristique

2.5. CULTURE

La culture comme levier de reconversion. Une utopie ? Une réalité pour le Projet Socialiste louviérois !

En droite ligne de l'héritage de nos illustres artistes tels que Chavée, Balthazar ou encore Bury, la tradition culturelle fait partie des gènes louviérois.

Depuis de nombreuses années, la majorité communale mise sur son patrimoine - qu'il soit matériel ou immatériel -, et son savoir-faire. En effet, La Louvière, c'est une émulation et un foisonnement culturels tant par son offre muséale qui s'adresse également au jeune public via des projets pédagogiques spécifiques que par l'engouement associatif et citoyen.

La culture, cela se construit ensemble pour tous et par tous !

Car non seulement, elle représente un secteur d'avenir, mais aussi et avant tout, car la culture offre la voie vers l'émancipation, l'ouverture au monde qui nous entoure, le respect de l'altérité et l'esprit critique !

À ÉPINGLER :

- *Le théâtre a accueilli plus de 30.000 spectateurs depuis sa réouverture et a quintuplé le nombre d'abonnements*
- *Houdeng-Goegnies accueille le Quartier Théâtre, une résidence d'artistes, lieu d'expression citoyenne et culturelle ouvert à tous*
- *Le Pôle des Arts en Région du Centre (PARC) regroupe 8 musées pour une meilleure visibilité de la culture régionale, une démarche unique*
- *L'accès aux 6 bibliothèques louviéroises (communales et provinciales) est gratuit*
- *Plus de 13% des Louviérois fréquentent nos bibliothèques contre 9% en moyenne en Wallonie*
- *Les Bibliothèques organisent plus de 800 animations par an*

PRIORITÉ 1 : La culture pour tous et par tous

- Établir et diffuser un inventaire des acteurs culturels et de leurs activités au sein de la commune (par exemple, un agenda des événements culturels et des acteurs locaux)
- Favoriser des politiques tarifaires liées aux revenus des citoyens et notamment mettre en place la gratuité ponctuelle des musées et d'autres institutions culturelles
- Développer une offre culturelle spécifique aux jeunes
- Poursuivre la dynamique participative initiée dans le cadre de Culture & Vous et mettre en place les idées citoyennes émises au cours de ces ateliers
- Rendre accessibles les institutions culturelles aux personnes en situation de handicap (malentendants, mobilité réduite, etc.)

- Accroître et diversifier l'offre dans les bibliothèques de livres pour personnes aveugles et malvoyantes (audiolivres, livres en braille, livres en gros caractères)
- Développer une programmation diversifiée et populaire
- Optimiser et centraliser l'information et la communication des activités culturelles pour une meilleure visibilité
- Créer une offre de services facilitant l'accès aux activités culturelles : service de crèche, de restauration, organisation de navettes, collaboration avec les TEC voire la SNCB
- Favoriser l'accès à la lecture comme outil d'émancipation sociale et citoyenne via des cours d'alphabétisation, des ateliers de lectures et d'analyse ou encore par la mise à disposition d'un service d'écrivain public
- Créer un salon des écrivains locaux

PRIORITÉ 2 : Développer des outils stratégiques afin de renforcer la culture louviéroise

- Créer un pôle muséal
- Créer un conseil consultatif de la culture
- Proposer des ateliers et lieux d'exposition adéquats aux artistes plasticiens, designers, etc.
- Mener des politiques culturelles qui suscitent la créativité pluridisciplinaire (permettre à chaque discipline de se marier à d'autres et de ne pas rester cloisonnée)
- Renforcer la mutualisation des biens (matériels, artistes, infrastructures) entre opérateurs culturels et créer un portail commun aux différents opérateurs muséaux-
- Développer, à travers les provinces et les communes, une politique de sauvegarde des archives en tant que patrimoine culturel local
- Inscrire le décryptage de l'information et l'accessibilité de tous les publics au cœur de la mission des télévisions locales
- Garantir l'emploi au sein des télévisions locales, condition sine qua non d'un journalisme de qualité
- Valoriser le patrimoine mobilier et immobilier local par la mise en place, à l'échelon local, d'événements spécifiques et par une participation active aux opérations mises en place par les Régions (la Wallonie, la Région de Bruxelles-Capitale) et par la Fédération Wallonie-Bruxelles

PRIORITÉ 3 : La culture comme levier de reconversion, créateur d'activités

- Faire de La Louvière une destination d'excellence en termes de tourisme culturel en s'appuyant sur les ressources territoriales : ASBL Décrocher La Lune, Central, reconnaissances internationales (UNESCO, EDEN,...), expériences engrangées en la matière (La Louvière, Métropole culturelle, Mons 2015, etc.)
- Former aux métiers d'économie créative et culturelle en renforçant le maillage avec les opérateurs de formation : enseignement de promotion sociale, Forem, IFAPME, Province de Hainaut et l'EFT T-Event

- Contribuer à la création de l'Académie des Arts de la scène et intégrer pleinement les académies de musique dans la vie culturelle locale
- Créer un concept culturel ludique notamment au travers d'une Nuit des Musées

PRIORITÉ 4 : Le local, un terreau qui fait naître les talents

- Soutenir les projets de création des acteurs culturels locaux toutes disciplines confondues et initier des activités offrant une vitrine à l'expression de leur art
- Organiser un salon du livre des auteurs locaux
- Renforcer les ponts entre les opérateurs culturels et les autres acteurs de la Ville (enseignement, sport, commerçants, etc.) en proposant des PASS afin de favoriser la découverte et la curiosité
- Poursuivre la politique de dynamisation des initiatives, rencontres, ateliers menés par les bibliothèques dans une perspective d'éducation permanente et de découverte des talents locaux
- Favoriser la programmation et la mise en avant des artistes locaux dans les événements culturels des communes et provinces (première partie d'artistes professionnels, expositions, etc.) ou l'aménagement des lieux publics
- Inciter les télévisions et radios locales à valoriser les artistes, associations culturelles et événements culturels locaux dans leurs programmes

2.6. SPORT

Les activités physiques et sportives constituent un élément important de l'éducation, de la culture, de l'intégration et de la vie sociale. Elles contribuent notamment à la réduction des inégalités sociales et culturelles, ainsi qu'à la santé.

La pratique du sport doit être guidée par un souci humaniste et doit permettre à tous l'accès aux activités de façon adaptée selon les besoins, les aptitudes, les possibilités et les motivations de chacun.

La Louvière possède un patrimoine sportif diversifié et en constante évolution depuis une dizaine d'années. De plus, elle bénéficie d'un tissu associatif riche et dynamique favorable à la diversification de la pratique sportive.

Pour le PS, la promotion et le développement des activités physiques et sportives pour tous, notamment pour les personnes en situation de handicap, sont d'intérêt général. Pour autant, le sport de compétition n'est pas mis en opposition avec le sport pour tous et trouvera une place de choix dans la politique sportive.

À ÉPINGLER :

- *5.480.000 euros ont été investis dans l'amélioration de toutes nos infrastructures sportives*
- *Le Point d'Eau, c'est environ 400.000 visiteurs par an et un nouvel espace en plein air, le Spray Park*
- *Plus de 3000 participants au jogging de La Louvière*
- *4 halls omnisports sur l'Entité*
- *La Louvière regroupe 145 clubs répartis en 39 disciplines sportives*

PRIORITÉ 1 : Construire de nouveaux équipements sportifs conçus en concertation avec les acteurs locaux

- Créer une infrastructure dédiée exclusivement à la pratique de l'athlétisme
- Mettre en place un plan pluriannuel de maintenance et de rénovation des équipements sportifs existants
- Favoriser la pratique du sport de rue en créant des infrastructures légères et polyvalentes de proximité telles qu'un complexe pour le Street Workout

PRIORITÉ 2 : Optimiser la gestion et la mise à disposition des équipements sportifs

- Permettre à un public le plus large possible l'accès aux infrastructures des écoles partiellement utilisées
- Mieux adapter les horaires des équipements sportifs à la vie quotidienne des citoyens

PRIORITÉ 3 : Favoriser l'accès à la pratique sportive de compétitions et de loisirs pour tous

- Développer des activités sportives dans les quartiers en partenariat avec les jeunes
- Renforcer le soutien de la Ville en direction des associations porteuses de projets d'insertion par le sport, de développement de la pratique sportive féminine et pour les personnes âgées, de développement du handisport et du sport adapté
- Créer des forfaits ou abonnements sportifs donnant accès à un coût réduit à une série d'activités sportives_

Axe 3 – Une place pour chacun, une ville pour tous

Comme cela se passe dans toutes les villes et communes, les habitants de La Louvière sont confrontés aux évolutions économiques ou sociales, qui peuvent les impacter directement.

Si on n'y prend garde, ces changements, parfois brutaux, sont de nature à renforcer le sentiment de rejet et d'isolement, pour finalement aboutir à des tensions extrêmes, voire même la violence.

Pourtant, la première richesse d'une ville, ce sont ses habitants.

Aussi, il appartient au pouvoir communal de garantir la paix sociale en mettant en œuvre des politiques de cohésion, et faire en sorte que la ville appartienne à tout le monde. Une ville pour tous et par tous.

C'est en tout cas le combat que nous souhaitons mener, pour faire en sorte que chaque Louviéroise, chaque Louviérois se sente bien dans notre cité, quelles que soient ses particularités ethniques, religieuses ou philosophiques ... quels que soient ses choix ou ses difficultés !

3.1. FAMILLE, ENFANCE

Quel que soit le modèle de travail ou le milieu familial, il ne fait aucun doute que la vie avec de jeunes enfants reste l'une des phases les plus intenses de l'existence pour les femmes et les hommes, tant sur le plan émotionnel que sous l'angle du travail et de l'organisation.

Durant cette période, les jeunes parents doivent non seulement prendre soin des enfants et de leur éducation, mais souvent également remplir des exigences professionnelles particulières.

Dans le cas de jeunes familles, cette période peut contribuer à renforcer les pressions multiples imposées par les cycles de vie, problème susceptible d'être aggravé par un monde du travail où la ligne de démarcation entre vie professionnelle et vie privée semble de plus en plus mise à mal.

Pour le PS, il est du devoir des autorités publiques de tendre la main à l'ensemble des ménages afin de les soutenir de manière optimale dans leur parentalité. Cette aide doit se traduire par des services de la petite enfance efficaces qui répondent aux différents modèles familiaux.

À ÉPINGLER :

- *Nos structures d'accueil extrascolaire accueillent plus de 3000 enfants par an et ce de 6h30 à 21h00*
- *La Louvière, c'est 7 crèches communales et plus de 200 places disponibles*
- *Les Centres de vacances sont accessibles aux enfants de 2,5 à 15 ans et concernent 1500 enfants par an*

PRIORITÉ 1 : Développer l'accessibilité et renforcer l'accueil de la petite enfance

- Créer une maison de la petite enfance avec une crèche, une halte-garderie et une école maternelle centralisées en un endroit unique
- Amplifier et diversifier l'offre d'accueil notamment en dehors des heures d'ouverture habituelles
- Favoriser la création de milieux d'accueil intégrés permettant notamment un accueil d'enfants malades ou en situation de handicap
- Sensibiliser les familles au bénéfice pour le développement de l'enfant de la fréquentation de milieux d'accueil
- Poursuivre la pratique de tarifs adaptés au niveau de revenus des familles au sein des milieux d'accueil

PRIORITÉ 2 : Renforcer l'offre de l'accueil parascolaire et extrascolaire

- Encourager le développement d'une offre de qualité accessible à tous les enfants
- Poursuivre l'adaptation des horaires de l'offre afin de répondre de manière optimale aux besoins des parents
- Intégrer des projets pédagogiques forts en accueil para- et extrascolaire
- Encourager les synergies entre les acteurs locaux afin de renforcer l'offre en permettant une utilisation des infrastructures scolaires, sportives ou culturelles
- Favoriser le développement des écoles de devoirs en développant des échanges entre les réseaux d'enseignement

PRIORITÉ 3 : Offrir un soutien à la parentalité efficace

- Créer un guichet unique dédié à l'enfance permettant aux familles d'être orientées facilement vers l'ensemble des services (ONE, milieux d'accueil, écoles, crèches, associations sportives...)
- Accompagner les parents en difficulté durable ou passagère dans leur rôle éducatif quotidien auprès de leurs enfants
- Améliorer les services offerts aux familles en organisant un événement d'envergure entre les familles et les professionnels du secteur par le biais d'un salon de l'enfance
- Proposer des activités aux familles couplées avec une garderie, en accordant une attention particulière aux familles monoparentales

3.2. ENSEIGNEMENT

L'enseignement est primordial. L'école doit élever chaque élève, chaque étudiant au maximum de ses capacités et garantir un socle de connaissances commun ; elle doit lui offrir le meilleur des apprentissages ; elle doit lui permettre de s'épanouir dans la société, de s'émanciper et de devenir une Citoyenne ou un Citoyen du monde.

L'école ne peut plus être seulement « un lieu de transmission du savoir ». Elle doit également être un lieu d'acquisition des savoirs par des élèves co-acteurs de leurs apprentissages. Cet enseignement doit viser l'acquisition de l'autonomie, de la créativité. Une école où l'enseignant est également un guide.

C'est la raison pour laquelle l'école doit enfin retrouver un sens humaniste aux yeux des élèves, des parents et de tous les acteurs de l'école. Elle doit redevenir un espace de sens et de formation, d'expression et d'émancipation.

Pour le PS, il faut continuer à soutenir un enseignement fort, qui lutte contre les inégalités sociales et qui se veut inclusif vis-à-vis de chacun et de ses spécificités. Permettant ainsi à chaque jeune de faire éclore son talent.

À ÉPINGLER :

- *5.100.000 euros ont été investis dans nos bâtiments scolaires*
- *Près de 1.000.000 d'euros ont été octroyés pour l'achat d'équipements divers*
- *6000 élèves fréquentent les 34 implantations de l'enseignement communal*
- *Apprentissage de la troisième langue dès la troisième primaire*
- *Trois écoles en immersion linguistique*
- *Près de 1000 élèves fréquentent la filière artistique*

PRIORITÉ 1 : Viser la gratuité complète de l'enseignement

- Renforcer au sein des établissements la réglementation concernant les frais scolaires notamment en fixant des plafonds pour les sorties et voyages scolaires
- Promouvoir une alimentation saine, locale et équilibrée au sein des cantines scolaires (notamment via le développement de jardins pédagogiques) et des partenariats avec les producteurs locaux

PRIORITÉ 2 : Garantir une place dans un établissement scolaire de qualité à chaque enfant

- Proposer un nouveau projet pédagogique dans les établissements scolaires qui ne sont plus attractifs et qui voient leur population scolaire baisser
- Poursuivre l'aménagement des abords des écoles afin de sécuriser l'accès des élèves et afin de créer des espaces de convivialité
- Favoriser l'intégration des élèves à besoins spécifiques dans l'enseignement communal et provincial ordinaire en renforçant les dispositifs d'inclusion scolaire

PRIORITÉ 3 : Lutter contre l'échec et le décrochage scolaire

- Assurer un soutien permanent aux élèves en difficulté via la remédiation immédiate et l'intervention d'un enseignant dès qu'une lacune est constatée.
- Promouvoir la mise sur pied de pédagogies individualisées ou différenciées afin de prendre en compte les difficultés spécifiques des élèves et les différents rythmes d'apprentissage des enfants
- Encourager le plus tôt possible la détection des troubles d'apprentissages, des troubles de l'écriture et de la lecture en renforçant l'efficacité du maillage social des instances d'accompagnement et de soutien de l'élève (centres PMS, CPAS, écoles de devoirs, services d'aide à la jeunesse, etc.)
- Porter une attention accrue à la lutte contre le harcèlement et les violences au sein des établissements scolaires

PRIORITÉ 4 : Offrir de meilleures conditions de travail aux enseignants

- Favoriser la mise en place de pratiques collaboratives au sein des établissements de façon à favoriser l'échange entre enseignants
- Faire confiance aux équipes éducatives en encourageant les pratiques pédagogiques innovantes et la participation de l'équipe éducative dans le développement de l'établissement scolaire
- Mettre en place des pratiques de tutorat qui visent à accompagner un enseignant débutant par un enseignant plus expérimenté
- Prévoir la mise à disposition d'un espace dédié au travail personnel des enseignants au sein de l'établissement

3.3. JEUNESSE

La jeunesse est au cœur du projet de développement de toute société. Les jeunes doivent avoir la capacité et les moyens de s'exprimer librement et ainsi, de pouvoir participer à la vie de la cité.

En ce sens, la participation active des jeunes au monde de demain en tant que Citoyens Responsables, Actifs, Critiques et Solidaires (CRACS) doit être nécessairement soutenue par les autorités. Permettre à chacun d'exprimer ses talents, les accompagner dans leurs projets et valoriser leurs créations et prises de responsabilités, tels doivent être les objectifs d'une politique de jeunesse ambitieuse.

Pour le PS, les jeunes sont un atout indéniable pour la société. Il est primordial de prendre le temps nécessaire de l'écoute et du partage afin de mettre en place une politique concertée de jeunesse. La participation, l'offre de loisirs et l'épanouissement de chacun restent au centre des préoccupations !

À ÉPINGLER :

- *La Louvière, c'est 13 aires de jeux et 13 terrains multisports répartis sur tout le territoire*
- *Notre ville dispose d'un pôle unique dédié aux arts alternatifs, Les Studios, avec une Maison des musiques et un skate park*
- *Organisation des Assises de la Jeunesse grâce auxquelles près de 500 jeunes de l'Entité ont pu s'exprimer*

PRIORITÉ 1 : soutenir les initiatives d'expression et de participation locale des jeunes

- Organiser une série d'événements alliant plaisir, partage et engagement (sensibilisation à diverses thématiques)
- Soutenir les pratiques permettant le renforcement d'espaces de participation effective via la création d'un Conseil consultatif des Jeunes
- Mettre en place des budgets participatifs dédiés aux jeunes de moins de 26 ans afin de les aider dans la réalisation de leurs projets
- Accentuer l'ouverture des maisons de quartier aux jeunes avec prise en charge éducative et ludique
- Accompagner les jeunes entrepreneurs (domaines variés) de moins de 26 ans via la création d'une cellule de conseils et d'accompagnement

PRIORITÉ 2 : renforcer l'offre de loisirs pour les jeunes

- Faciliter l'accès aux équipements et infrastructures aux associations de jeunesse
- Développer et diversifier l'offre d'activités proposées au Centre Indigo
- Accentuer l'accompagnement des jeunes artistes par le biais de la Maison des Musiques
- Aménager un parcours BMX permettant aux bikers amateurs ou confirmés d'évoluer dans les conditions idéales et en toute sécurité
- Mettre en place des espaces dédiés au Street Art en cœur de Ville

3.4. SENIORS

Les Nations Unies estiment qu'en 2050, les personnes de plus de 60 ans dépasseront le nombre de jeunes de moins de 15 ans. Cette tendance nécessite de repenser l'ensemble des politiques locales afin de tenir compte de l'évolution démographique.

Il faut entrer dans l'idée d'une société qui adapte ses structures et son organisation aux besoins et effets du vieillissement et non de personnes âgées qui se soumettent à une société non modulable.

La politique des aînés a pour but d'offrir un milieu de vie favorable à l'épanouissement des aînés en faisant appel à leur participation active comme principal levier. Cette politique doit s'actualiser au rythme des besoins favorisant ainsi le bien-être des citoyens.

Pour le PS, la politique des aînés est principalement basée sur les valeurs d'intégration, de participation sociale, d'autonomie et de convivialité qui guident les choix et actions menées. La Louvière doit être une ville où les aînés ont l'opportunité de vivre une retraite heureuse et participative.

À ÉPINGLER :

- *12.000.000 d'euros ont été investis afin de métamorphoser notre maison de repos Les Aubépines*
- *Plus de 20 activités sont organisées chaque semaine dans nos 5 centres communautaires*
- *3.000.000 d'euros ont été consacrés à la création de 20 logements en résidence-services*
- *Le conseil consultatif des Aînés qui alimente la réflexion sur la place des Aînés dans la Cité*

PRIORITÉ 1 : Soutenir les aînés dans leur volonté de demeurer et de vieillir à La Louvière

- Soutenir l'adaptation du logement par l'adoption d'un système de primes
- Construire une série de logements kangourou favorisant le partage, l'entraide et la solidarité entre les générations
- Développer davantage les services d'aide à domicile tels qu'un service de transport nocturne permettant un accès aux activités culturelles

PRIORITÉ 2 : Promouvoir la vie sociale des aînés et leur participation à l'action locale

- Créer un « lieu-lien » intergénérationnel afin de construire un dialogue permanent entre les générations (bénévolat dans les écoles des devoirs, création de jardins partagés, ...)

- Poursuivre le développement de structure type « centres communautaires » et en accroître l'offre
- Mise en place d'une « bibliomobile » au sein des résidences/homes
- Encourager le développement de projets « seniors consultants » composés de travailleurs à la retraite qui partagent leur expérience en venant en aide à des associations, écoles, ...

PRIORITÉ 3 : Améliorer l'accès à l'information de nos aînés

- Créer un journal mensuel regroupant des activités et informations destinées aux aînés
- Organiser des séances d'informations informant les aînés de leurs droits (pension, fiscalité, hébergement, ...)

PRIORITÉ 4 : Améliorer l'accessibilité des aînés aux lieux publics

- Continuer à rendre l'espace public plus sûr et plus convivial par une sécurisation des trottoirs, réglage du temps des feux de signalisation, ...
- Aménager les espaces verts avec des aires de repos composées de bancs publics semi-couverts

3.5. HANDICAP

Tout citoyen a les mêmes droits et les mêmes libertés. Travailler à une pleine inclusion des personnes en situation de handicap dans la société, c'est leur permettre de participer activement à toutes les facettes de la vie collective.

La Louvière possède de nombreux leviers, dans les domaines de la vie quotidienne, pour renforcer l'inclusion des personnes en situation de handicap dans leur milieu de vie, dans le respect des Conventions internationales relatives aux droits des personnes handicapées.

Actuellement, il subsiste encore un grand nombre d'obstacles empêchant les personnes en situation de handicap d'exercer pleinement leurs droits. Que ce soit en termes d'accessibilité au logement, aux espaces publics, à la formation, à la citoyenneté ou encore d'intégration.

Pour le PS, il est primordial de se battre en faveur d'une logique d'accessibilité universelle utile à tous les citoyens, se traduisant par « l'accès à tout pour tous ». De même, nous devons continuer à favoriser au maximum l'intégration des personnes porteuses d'un handicap ainsi que renforcer le soutien à l'emploi.

À ÉPINGLER :

- *Depuis 12 ans, la ville de La Louvière est reconnue « HandyCity »*
- *En 2016, à La Louvière, plus de 3000 athlètes ont été accueillis lors du Special Olympic Belgium*

PRIORITÉ 1 : Permettre une accessibilité optimale à toutes les personnes porteuses d'un handicap

- Concevoir les bâtiments et aménagements publics dans une perspective d'accessibilité maximum pour les personnes en situation de handicap.
- Proposer des conditions d'accès similaires qu'aux personnes valides.
- Sensibiliser les commerces afin d'y améliorer l'accès aux personnes en situation de handicap.

PRIORITÉ 2 : Renforcer les personnes en situation de handicap dans leur citoyenneté.

- Améliorer l'accessibilité aux bureaux de vote notamment par l'adaptation des abords des bâtiments.
- Développer des actions de sensibilisation à l'approche et l'intégration du handicap.
- Améliorer l'accessibilité de l'information de nos sites (taille pictogramme, braille,,...)
- Poursuivre le travail mené dans le cadre du label HandyCity
- Renforcer la collaboration avec le Conseil Consultatif Communal pour l'Intégration de la Personne Handicapée.

PRIORITÉ 3 : Favoriser l'intégration des enfants avec besoins spécifiques

- Efforts à faire en termes d'intégration des enfants souffrant de troubles autistiques
- Inclure les enfants à besoins spécifiques dans l'offre d'accueil extrascolaire et de Centres de vacances.
- Favoriser l'intégration des élèves en situation de handicap dans l'enseignement ordinaire en y aménageant les infrastructures, le matériel et la méthodologie.
- Mettre en place, dans les écoles, des activités de sensibilisation aux difficultés rencontrées par les jeunes en situation de handicap dans les classes.

PRIORITÉ 4 : Soutenir l'accessibilité de la Culture, du Sport et des festivités

- Augmenter et diversifier l'offre dans les bibliothèques, ludothèques, de livres/jeux pour personnes porteuses d'un handicap.
- Proposer des rencontres sportives permettant l'intégration de personnes porteuses de handicaps.

3.6. INTERNATIONAL

La Louvière est depuis toujours une ville du Monde.

Près de 100 nationalités y vivent, rassemblées par un passé industriel gros consommateur de main d'œuvre.

Grâce à un dialogue permanent entre les communautés, cette cohabitation est harmonieuse, ce qui n'est pas nécessairement le cas dans d'autres villes du pays.

En effet, les questions internationales, notamment migratoires, embrasent les sphères politiques, jusqu'à menacer la paix sociale, voire la démocratie.

Aussi, il est essentiel de maintenir une réflexion éclairée sur ces questions, pour tourner le dos aux phantasmes nourris par les partis qui surfent sur les craintes des citoyens. Nous entendons poursuivre les efforts en ce sens.

La Louvière a aussi porté des combats visant à promouvoir la solidarité et la justice internationale, par exemple en s'opposant à la signature d'accords internationaux qui empièteraient sur les droits fondamentaux ou la protection de l'environnement, ou encore en se déclarant « ville hospitalière ».

À ÉPINGLER

- *Nous participons à un programme de coopération internationale avec le Bénin, en collaboration avec l'Union des Villes et Communes de Wallonie*
- *La Louvière est en contact avec le Monde, notamment grâce aux 6 villes jumelées, aux 3 pactes d'amitié et l'« adoption » d'un village*
- *La Louvière reconnue à l'international :*
 - *Capitale européenne du Zéro Déchet (devant Sysav et Londres)*
 - *L'opéra urbain Décrocher la Lune VI a remporté l'Award du meilleur spectacle mondial à budget limité aux THEA (Themed Entertainment Association) 2017 de Los Angeles, quatre distinctions européennes EUBEA (European Best Events Award), dont celui de meilleur événement culturel et la seconde place des meilleurs événements européens et a été reconnu par la BEA (Benelux Events Awards) comme meilleur événement en 2016*
 - *La Louvière a été reconnue comme destination d'excellence en tourisme culturel par l'Europe en recevant le prix « EDEN »*

Priorité 1 : Sensibiliser la population aux enjeux mondiaux par l'éducation et l'information

- Continuer à soutenir les démarches citoyennes et associatives qui visent à informer la population et à la sensibiliser aux enjeux internationaux, comme la question du respect des droits de l'homme, l'égalité entre les hommes et les femmes, ou encore la question du développement
- Se positionner publiquement comme ville de Paix, pour la recherche de solutions pacifiques et l'arrêt des conflits

- Encourager les réseaux d'enseignement à sensibiliser les élèves aux questions internationales pour faire de nos enfants des citoyens du Monde

Priorité 2 : Entretenir les solidarités internationales, notamment via la politique de jumelage et de coopération au développement

- Poursuivre la politique de jumelage avec les régions d'origine des travailleurs qui ont immigré à La Louvière
- Accompagner les projets de coopération internationale en offrant l'expertise de notre Administration communale aux localités qui en expriment le besoin
- Promouvoir le commerce équitable, le respect des normes sociales et des droits humains fondamentaux, notamment dans les marchés publics

3.7. BIEN-ÊTRE ANIMAL

Enjeu majeur et incontournable de société, la question de nos rapports aux animaux doit résolument être prise en compte dans les débats politiques. Au-delà des aspects scientifiques ou émotionnels, la question du bien-être animal revêt par ailleurs, une réelle dimension éthique.

En Wallonie, près de 50% des ménages ont au moins un animal de compagnie. Veiller au bien-être des animaux, c'est aussi veiller à l'équilibre des personnes puisque l'animal occupe une place prépondérante chez nos citoyens.

Le rôle des animaux s'est considérablement développé ces dernières années : aide aux personnes en situation de handicap, pour les services de Police, soutien moral chez les personnes isolées ou malades ...

Pour le PS, il est du devoir de chaque acteur de la vie politique de s'engager à améliorer rapidement et durablement les conditions d'existence des animaux. Il est primordial de mettre en place des mesures visant à promouvoir le bien-être animal offrant des solutions respectueuses des animaux aux problèmes éventuels.

À ÉPINGLER :

- *Pour les personnes sans domicile fixe, une prise en charge de leurs animaux est possible en collaboration avec la SPA*
- *Des consultations sociales vétérinaires, pour les petits compagnons des bénéficiaires du CPAS ou en situation équivalente, sont organisées*

PRIORITÉ 1 : Éduquer, sensibiliser, informer les citoyens et les nouvelles générations à la cause animale

- Accentuer l'indispensable synergie entre tous les acteurs de terrain, dont les médecins vétérinaires, la SPA, les associations locales et la Ville
- S'atteler à la conception de projets éducatifs afin d'éveiller et renforcer la prise en considération du bien-être des animaux par les élèves des écoles de l'entité, mettant l'accent sur les valeurs d'empathie et de respect
- Mettre en place un système de parrainage des animaux de la SPA par les élèves des écoles de l'entité

PRIORITÉ 2 : Améliorer le bien-être des animaux évoluant dans l'espace public

- Créer un premier parc où les animaux de compagnie sont libres de se dépenser en toute sécurité
- Régler le problème de surpopulation des pigeons en développant une politique douce par le biais de distribution de graines contraceptives et de son suivi
- Interdire par le biais du règlement de Police la vente de tous les animaux de compagnie sur les marchés afin d'empêcher les achats impulsifs
- Interdire par le biais du règlement de Police la présence d'attraction mettant en scène des animaux lors des foires, mais aussi les animaux qui sont donnés en guise de récompense ou de prix

Axe 4 – Un pouvoir de décision et d'action fort aux citoyens

On l'observe au sein de toute l'Europe, les citoyens sont en attente de nouvelles formes de démocratie participative intégrant la transparence, l'éthique, la mobilisation et un dialogue plus franc et direct.

Dans ce cadre, il convient de s'interroger : Ne faut-il pas réinventer de nouvelles modes d'interactions entre les citoyens et leurs représentants ? Comment repenser l'action collective ? Ne devrions-nous pas envisager un nouveau contrat social ? Quel rôle doit occuper la fonction publique ?

Notre volonté est de donner à la collectivité un pouvoir de décision et d'action fort. Cet objectif n'est possible qu'en renforçant la participation citoyenne dans la politique publique, mais également en fixant un cadre de bonne gouvernance clair, précis et compréhensible par tous.

4.1. PARTICIPATION CITOYENNE ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Depuis de nombreuses années, la commune est considérée comme le niveau de pouvoir le plus proche des citoyens. Parler proximité implique une participation citoyenne qui puisse permettre l'émergence d'une parole locale faisant valoir les besoins, les projets des habitants pour eux-mêmes et pour leurs quartiers.

La participation citoyenne consiste à améliorer la citoyenneté responsable, favoriser la cohésion sociale dans les quartiers ainsi qu'une meilleure qualité de vie pour tous en permettant aux habitants, associations, entreprises, commerçants et autres forces vives locales de s'y impliquer.

L'objectif est de mener une politique d'activation citoyenne sur le long terme par le biais de divers outils tels que les maisons de quartier qui sont des lieux d'écoute, d'aide et d'accompagnement où les habitants sont informés et guidés pour tout ce qui est en rapport avec leur vie sociale ou l'organisation de consultations citoyennes de grande ampleur.

Pour le PS, l'implication des citoyens à la gestion de la Cité demeure primordiale. Pour que la Ville de demain soit adaptée aux pratiques et aux usages de ceux qui la vivent, il s'agit de « faire avec » les citoyens, ... L'approche constructive de résolution de problèmes, la transparence et le partenariat sont les principes qui guident l'action.

À ÉPINGLER :

- *Plus de 2000 activités par an sont organisées dans nos 10 maisons de quartier*
- *Culture & Vous a rassemblé 1300 participants afin de co-construire le projet culturel louviérois fait de plus de 30 actions*
- *Plus de 600 citoyens mobilisés pour l'opéra urbain « Décrocher la Lune »*
- *Une trentaine de projets intergénérationnels et citoyens, comme les Passeurs de Folklore, Été solidaire, ...*

PRIORITÉ 1 : replacer le citoyen au cœur de la Cité et des politiques publiques

- Mettre en place des budgets participatifs afin de favoriser l'émergence de projets novateurs et de proximité
- Créer des panels citoyens tirés au sort au sein de la population pour la réflexion sur les grands projets de territoire
- Renforcer le rôle des conseils consultatifs qui permettent de disposer d'une connaissance approfondie de certains secteurs
- Enrichir l'action publique par la création d'espaces de redynamisation dédiés à l'imaginaire citoyen par le biais de laboratoires urbains
- Mettre en place un baromètre périodique de satisfaction et des attentes des usagers des services communaux afin d'améliorer la qualité du service au citoyen

PRIORITÉ 2 : assurer une information complète et transparente au citoyen

- Organiser des forums citoyens réguliers permettant une information de la population concernée pour tout projet d'ampleur initié dans les quartiers
- Assurer la transparence des actes communaux et une large diffusion des séances du conseil communal

PRIORITÉ 3 : participer activement à la redynamisation de nos quartiers

- Favoriser l'émergence de comités de quartier en leur apportant une aide encore plus approfondie
- Assurer, dans nos quartiers, l'organisation d'interventions culturelles et artistiques qui permettent de favoriser une ouverture sur le monde
- Permettre des temps de convivialité et des lieux d'échanges entre les habitants de tout âge par le biais d'équipements de quartiers propices
- Repenser la place des maisons de quartier dans le déploiement de la politique de proximité
- Participer à l'effort des associations locales présentes sur le territoire par une aide technique et logistique renforcée
- Créer des salles de fêtes afin de répondre aux besoins des associations locales

4.2. BONNE GOUVERNANCE

Aujourd'hui, la démocratie a besoin d'un nouveau souffle, d'un nouveau modèle, qui fasse davantage participer les citoyens, renforce le rôle des élus directs, promeuve l'égalité et que la transparence et la probité soient au cœur de l'action publique.

Le PSLL estime avec force et conviction que la démocratie locale a besoin d'une nouvelle dynamique, notamment à travers davantage de démocratie participative et un renforcement de la citoyenneté. Il est primordial d'apporter des réponses novatrices et audacieuses.

Parallèlement au renforcement du lien de confiance entre les citoyens et les autorités communales, l'échelon communal étant le premier niveau de pouvoir en lien direct avec la population, il convient d'améliorer sans cesse le service aux usagers afin de répondre aux mieux à leurs attentes et à l'évolution sociétale.

À cet égard, le PSLL prévoit une série de mesures visant une gestion communale de proximité humaine, rigoureuse et efficiente et où le personnel communal occupe un rôle essentiel !

À ÉPINGLER :

- *Plusieurs expériences réussies de participation citoyenne, notamment grâce aux assises de la culture et de la jeunesse, qui ont chacune mobilisé des centaines de citoyens*
- *Réalisation en 2017 d'une étude de satisfaction des services communaux*
- *Développement de projets citoyens dans le cadre de l'opération « Imaginez votre Ville »*
- *Des horaires harmonisés et le développement de l'e-guichet pour faciliter l'accès aux services communaux*

PRIORITÉ 1 : Les habitants au cœur des décisions communales / au cœur de la démocratie

- Mettre en œuvre des budgets participatifs, par lesquels la commune ou la province octroie à des citoyens (à travers des conseils de quartier qui sont créés) un budget déterminé afin de réaliser des projets de proximité sélectionnés selon des modes démocratiques
- Renforcer le rôle des conseils consultatifs thématiques (enfants, jeunes, aînés, personnes porteuses d'un handicap, etc.) qui permettent aux élus d'acquérir une connaissance fine des besoins de la population et aux citoyens participants d'expérimenter la démocratie représentative et d'exprimer leurs demandes
- Développer le droit de pétition au niveau local, avec un examen obligatoire et circonstancié de la demande par le conseil qui la reçoit
- Augmenter le recours aux référendums

- Mettre en place un baromètre périodique de satisfaction et des attentes des usagers des services communaux, dans le but d'améliorer la qualité du service au citoyen

PRIORITÉ 2 : Une politique transparente où règnent respect, égalité et éthique

- Confier la présidence du Conseil communal à un conseiller communal
- Diminuer le nombre d'administrateurs au sein des différentes ASBL
- Instaurer pour les élus PS une interdiction de cumul d'une fonction exécutive communale avec un mandat parlementaire
- Instaurer pour les élus PS une limitation des rémunérations publiques à l'indemnité parlementaire
- Établir un cadastre communal des mandats détenus par les mandataires, élus comme non élus
- Mener une analyse minutieuse des organismes paraloaux afin d'évaluer si les raisons de leur création sont toujours d'actualité ou si des fusions/synergies sont possibles
- Proposer aux élus locaux et aux administrateurs d'une structure publique et parapublique une formation adéquate leur permettant de s'acquitter au mieux de leur fonction.

PRIORITÉ 3 : Pour une gestion communale de proximité humaine, rigoureuse et efficiente

- Élargir et uniformiser les horaires d'ouverture de l'administration en tenant compte des besoins des citoyens, spécialement ceux qui travaillent en dehors de l'entité
- Mettre en place, via le Plan Stratégique Transversal, les outils de pilotage budgétaire et financier nécessaires à une planification pluriannuelle optimale et à l'utilisation efficiente et transparente des deniers publics
- Développer un système qualité au sein de l'administration : gestion des plaintes, système d'audits et de contrôle interne
- Renforcer la communication à l'attention de l'ensemble de la population en optimisant l'ensemble des outils : bulletin communal, toutes-boîtes, site Internet, réseaux sociaux, newsletter
- Faciliter l'accès aux documents en poursuivant le développement de l'e-guichet dans une perspective de Smart City
- Renforcer la complémentarité entre les services et favoriser les économies d'échelle via notamment des synergies entre les organismes paraloaux et organismes subventionnés par la commune, comme les régies, les fabriques d'église ou encore les zones de police et de secours
- Poursuivre la modernisation et la performance des services publics en améliorant sans cesse le fonctionnement de la cité administrative, des antennes et de l'ensemble des services via la récolte et le suivi d'indicateurs de réalisation et d'efficacité
- Offrir la possibilité aux Louviérois rencontrant des difficultés de mobilité de disposer des prestations et services publics décentralisés

- Dans le respect de la concertation sociale, étudier l'intérêt d'une la réduction du temps de travail, avec embauche compensatoire pour les métiers pénibles et les fins de carrière
- Investir dans la formation du personnel afin de développer la motivation et améliorer la qualité des services rendus aux citoyens, notamment via un cycle de formation spécifique aux droits de l'homme et aux valeurs du service public
- Garantir une meilleure représentation de la diversité dans la fonction publique communale, en augmentant les quotas de travailleurs porteurs d'un handicap, en constituant des réserves de recrutement spécifiques et en menant des actions de sensibilisation du personnel à la diversité
- Adopter et mettre en œuvre un programme de formation aux droits de l'Homme pour le personnel des services publics

PRIORITÉ 4 : Le personnel communal et du CPAS au cœur du projet de ville

- Adopter une gestion des ressources humaines souple, efficace et adaptée aux réalités communales en conjuguant qualité de service et respect des agents
- Poursuivre l'application du Pacte pour une Fonction publique locale solide et solidaire
- Accompagner les agents dans le cadre de l'évaluation des compétences menant à l'évolution de carrière
- Offrir au personnel en contact avec le public une formation spécialisée à l'accueil ainsi qu'à la gestion du stress
- Poursuivre la politique de promotion du personnel
- Renforcer la culture d'entreprise et le sentiment d'appartenance via diverses initiatives : journée du personnel, teambuilding, midi-débats, ...
- Accorder une attention particulière aux risques psychosociaux, par le biais de la sensibilisation des agents communaux, de la formation de la ligne hiérarchique et de la mise en œuvre d'une politique de bien-être au travail
- Améliorer la réintégration des malades de longue durée par la mise en œuvre d'une politique spécifique en la matière

PRIORITÉ 5 : Réaffirmer la notion de « sens civique »

- Mettre en place des actions renforçant le sens civique et luttant contre le racisme et l'extrême-droite
- Contribuer activement au devoir de mémoire en soutenant le tissu associatif et en veillant à l'entretien, la rénovation et la mise en valeur des monuments
- Participer et organiser diverses activités dans le cadre de la Journée Internationale de défense des Droits de l'Homme, de Lutte contre la Pauvreté, de lutte contre l'homophobie et la transphobie ... et défendre La Louvière en tant que Ville de Paix



1 Jacques GOBERT (Strépy-Bracquegnies)

57 ans, courtier en assurances
Bourgmestre

"La Louvière change", nous l'entendons tous ! Ensemble, nous avons encore de belles pages à écrire pour embellir et faire évoluer notre Ville !

Les rencontres que j'ai avec les Louviérois démultiplient ma créativité, mon enthousiasme et ma détermination à faire prospérer la cité des Loups.

"Ma force, c'est vous !"



2 Françoise Ghiot (Houdeng-Goegnies)

56 ans, assistante principale Forem
Echevine

Je veux renforcer et optimiser les services publics pour qu'ils soient à l'écoute de nos citoyens, que ces derniers puissent avoir envie d'être acteurs dans leur ville, La Louvière.

"La Louvière c'est une ville accueillante, où règne la convivialité."



3 Laurent Wimlot (Haine-Saint-Paul)

46 ans, agent provincial
Echevin

Je veux continuer à me battre pour un monde plus juste, plus solidaire.

"Exploiter, au mieux, les atouts de notre Ville afin d'y construire le redéploiement local et régional."



4 Leslie LEONI (La Louvière)

37 ans, enseignante et créatrice de Brock'n'Roll à La Louvière

Je désire contribuer à rendre la Culture accessible à tous les publics afin de développer l'esprit critique de tout un chacun.

" La Louvière, c'est LA ville de demain !"



5 Michel DI MATTIA (Haine-Saint-Pierre)

51 ans, directeur d'INFOR JEUNES
Echevin

Je désire faire de la participation citoyenne et de l'émancipation de chacun(e), les fondements de nos valeurs démocratiques.

"La générosité et l'humilité comme meilleures forces pour relever nos défis communs."



6 Emmanuelle LELONG (Houdeng-Goegnies)

31 ans, avocate

Je voudrais favoriser le développement de ma Ville au travers d'actions menées sur le terrain.

"Faire de La Louvière, une Ville orientée vers l'avenir"



7 Grégory CARDARELLI (La Louvière)

40 ans, chef de bureau de dessin
Conseiller communal

Je désire continuer à renforcer le lien entre le Social et l'Environnement.

"Faire de La Louvière une ville durable avec un cadre de vie plus serein."



8 Fatima RMILI (La Louvière)

48 ans, chargée de projets
Conseillère communale

Je voudrais lutter au maximum contre toutes les formes de discriminations et d'inégalités.

"Mon but est de promouvoir le vivre-ensemble, la cohésion sociale pour enfin arriver au construire ensemble."



9 Nicolas GODIN (La Louvière)

30 ans, enseignant

Je désire favoriser l'accessibilité à l'enseignement dès le plus jeune âge afin de faire de l'Ecole, un lieu de lutte contre la pauvreté et les inégalités.

"Faire de La Louvière, une Ville où nous pouvons être fiers d'y vivre !"



10 Lucia RUSSO (Houdeng-Goegnies)

27 ans, architecte

Je voudrais lutter contre les inégalités hommes/femmes, ainsi que contre les maltraitements animales.

"Faire de La Louvière, une ville tournée vers l'avenir."



11 Antonio GAVA (Strépy-Bracquegnies)

53 ans, assistant social
Echevin

Je désire continuer à lutter contre les inégalités sociales et permettre à tous de vivre dignement dans le respect des valeurs humaines.

"Faire de La Louvière, une Ville où il fait bon vivre tellement la population y est chaleureuse."



12 Noémie NANNI (Boussoit)

35 ans, assistante sociale
Conseillère communale

J'aimerais contribuer à l'amélioration des conditions de vie de tous les Louviérois.

"Faire de La Louvière, une Ville d'actions et d'innovations dans laquelle il est agréable de vivre."



13 Philippe WATERLOT (Houdeng-Goegnies)

50 ans, agent des Eaux et Forêts
Conseiller communal

Je désire conscientiser au mieux le citoyen de son potentiel et de son importance dans la mutation de son environnement, de sa Ville.

"Faire de La Louvière, une Ville au cœur de tout."

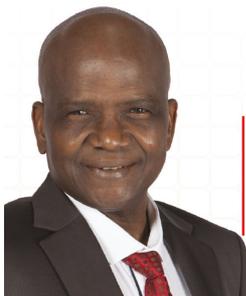


14 Manuela MULA (La Louvière)

26 ans, infirmière et étudiante en dernière année d'un master en santé publique. Professeur de judo aux enfants

La réduction des inégalités sociales et de santé est un enjeu majeur en intégrant la littératie dans mon programme politique. Sportive de haut-niveau, je souhaite promouvoir le sport et son accès pour tous.

"La Louvière est une ville qui bouge, qui évolue, qui prend de l'ampleur et qui a le mérite de placer le citoyen au centre de ses intérêts."



15 Affissou FAGBEMI (Maurage)

61 ans, docteur en médecine
Conseiller communal

Je désire faire de La Louvière, une Ville attractive, sportive et solidaire. Encourager le bien vivre Ensemble. Construire une école ouverte et participative.

"Faciliter l'accès aux soins de santé à tous. Participer à la construction d'un avenir idéal pour nos concitoyens."



16 Laurence ANCIAUX (La Louvière)

43 ans, avocate

Je voudrais continuer à me battre pour défendre les droits de chaque Louviérois et ainsi veiller à ce que tous les citoyens soient égaux face à l'adversité.

"La Louvière, est une Ville de valeurs, une Ville de combat."



17 Francesco ROMEO (La Louvière)

61 ans, prépensionné
Conseiller communal

Je voudrais faire de La Louvière, une Ville accueillante, sécurisante et dynamique.

"Mettre toute mon énergie afin que chaque Louviérois puisse avoir accès à un logement et un travail décent."



18 Caroline CROCI (Strépy-Bracquegnies)

38 ans, enseignante
Conseillère CPAS

Je désire faire de La Louvière une Ville résolument tournée vers l'avenir, qui saura renaitre et se réinventer.

"Continuer à être encore plus près des gens, je souhaite agir pour aider et défendre tous les citoyens."



19 Manu PRIVITERA (Haine-Saint-Paul)

50 ans, ouvrier
Conseiller communal

Je voudrais faire de La Louvière une Ville, certes riche de son passé industriel, mais surtout une Ville tournée vers l'avenir.

"Contribuer à faire entendre la voix de chaque Louviérois."



20 Maria SPANO (La Louvière)

57 ans, secrétaire
Conseillère CPAS

Je voudrais m'engager pour un projet de société dans lequel le bien commun est central et en plein accord avec les valeurs que nous défendons.

"Des valeurs de solidarité et de respect."



21 Jean-Claude WARGNIE (Haine-Saint-Paul)

61 ans, enseignant
Conseiller communal

Je désire proposer des solutions concrètes aux nouveaux défis énergétiques.

"La Louvière est une Ville avec de multiples atouts et avec de nombreux défis afin d'offrir un meilleur avenir à tous."



22 Judith DEBAISE (Strépy-Bracquegnies)

51 ans, agent administratif

Je voudrais écouter, entendre, comprendre, aider tous les citoyens louviérois, être un relais entre eux et les décideurs politiques.

"Je veux faire de La Louvière, une Ville qui s'améliore grâce à ses habitants."



23 Ali AYCİK (La Louvière)

59 ans, responsable logistique
Conseiller communal

Je désire montrer à chacun qu'il a l'opportunité de s'affirmer et de se réaliser pour le bien de tous.

"La Louvière c'est ma terre d'accueil, là où j'ai pu fonder une famille, travailler, vivre en toute liberté, ensemble, encore plus loin."



24 Marie VITSKENS (Houdeng-Goegnies)

42 ans, enseignante

Je voudrais pouvoir rassembler les citoyens autour d'idées constructives en leur donnant la parole et les faisant participer aux décisions.

"Une écoute active pour une Louvière citoyenne!"



25 Pascal LEROY (Houdeng-Aimeries)

53 ans, infirmier en réanimation néonatale
Conseiller CPAS

A l'écoute des citoyens et de leurs besoins, je voudrais contribuer à permettre l'accès aux soins de santé pour tous et à instaurer une plus grande justice sociale. Je suis aussi un fervent défenseur de notre folklore local.

"La Louvière est une ville résolument tournée vers l'avenir et pleine de projets!"



26 Sandra CAROVIS (Besonriex)

44 ans, infirmière référente en douleur chronique

Je désire rassembler et faire participer les Louviérois autour de projets innovants par une écoute active pour tous.

"Développer une commune ambitieuse tant urbaine que rurale, ayant de nombreux atouts économiques et touristiques."



27 Maximilien ATANGANA (La Louvière)

50 ans, animateur en éducation permanente

Je voudrais travailler à l'émergence d'un nouveau génie collectif Louviérois, interculturel et intergénérationnel associant éducation permanente, cultures populaires, folklore et pratiques artistiques actuelles.

"MA Louvière : mosaïque de consciences et mélanges de couleurs"



28 Hélène ROCH (La Louvière)

38 ans, gestionnaire en assurances

Je voudrais défendre une démocratie juste et équitable pour tous les citoyens, des plus précarisés au plus nantis.

"MA Louvière est avant tout une ville humaine qui ne peut laisser quiconque indifférent."



29 Salvatore ARNONE (Trivières)

63 ans, pensionné

Je désire poursuivre mon combat contre les exclusions en valorisant les richesses humaines et culturelles de notre territoire.

"La Louvière doit rester une ville ouverte et accueillante où il fait bon vivre ensemble."



30 Paricia VECCHI (Saint-Vaast)

64 ans, représentante au C.A. des seniors,
bénévole O.N.E.

Je voudrais lutter contre l'isolement des personnes âgées en soutenant des projets où l'intergénérationnel sera au cœur du débat.

"La Louvière est une ville multiculturelle, riche de son patrimoine historique."



31 Fabrice TIDRICK (Haine-Saint-Pierre)

44 ans, expert administratif

Je compte défendre les intérêts des Louviérois, en particulier des plus faibles, dans un contexte de crise, de réforme et de fracture sociale que nous traversons actuellement.

"La Louvière, c'est ma Ville, mon identité."



32 Özlem Kazanci (La Louvière)

20 ans, étudiante

Ayant 20 ans, je serai là pour écouter et transmettre les attentes des jeunes. De plus, je veux mieux intégrer la communauté musulmane dans l'activité de notre ville.

"Pour moi, La Louvière est une ville multiculturelle."



33 Gabriel CALUCCI (La Louvière)

33 ans, employé administratif

Je voudrais replacer la solidarité au cœur de notre société et faire de notre Ville, un lieu de culture, de partage et de respect.

"La Louvière est une cité remplie d'histoire mais surtout une Ville où ses habitants sont fiers d'y être nés."



34 Caroline CANTON (La Louvière)

22 ans, étudiante en soins infirmiers

La multiculturalité fait de La Louvière une ville riche ! Il est important de sensibiliser les jeunes à la politique de développement de leur ville, ce sont eux les futurs acteurs de notre ville.

"Améliorer les conditions de vie et de santé de chaque citoyen ainsi que des personnes âgées, personnes isolées et des personnes démunies."



35 Mehmet Kurt (La Louvière)

39 ans, Coordinateur Animation

Je désire intégrer les citoyens dans la construction de notre commune et les aider à gravir les échelons d'une émancipation sociale, culturelle et citoyenne.

"La Louvière est une commune riche de son patrimoine interculturel. C'est le ciment d'un vivre ensemble plus que jamais nécessaire pour construire demain."



36 Céline CRANENBROUCK (Trivières)

38 ans, éducatrice spécialisée
Conseillère CPAS

Je voudrais m'investir toujours plus auprès du citoyen en défendant des valeurs qui me tiennent à cœur et qui ont fait de moi la personne que je suis aujourd'hui.

" - La meilleure façon de prédire l'avenir est de le créer - (Peter Drucker) et j'aimerais ajouter: "Et quoi de mieux que de le créer ensemble ?"



37 Jean-Marie HUET (La Louvière)

53 ans, responsable associatif

Je souhaite détenir les leviers nécessaires pour développer chez les aînés et les personnes en situation de handicap des projets visant à améliorer leur qualité de vie.

"Notre ville est ancrée dans son passé mais résolument tournée vers l'avenir."



38 Brigitte ELPERS (La Louvière)

61 ans, aide-soignante

Je voudrais venir en aide aux personnes âgées et fragilisées tout en luttant contre les inégalités sociales.

"La Louvière est une Ville dynamique où l'intergénérationnel et la multiculturalité y ont pleinement leur place."



39 Michel CORNET (La Louvière)

54 ans, formateur sécurité

J'entends veiller à améliorer le lien entre les citoyens et les élus, favoriser un meilleur cadre de vie mais également sensibiliser le pouvoir politique quant à l'importance d'être à l'écoute des plus jeunes.

"La Louvière, est ma Ville et ce, depuis toujours !"



40 Danièle STAQUET (Houdeng-Aimeries)

63 ans, retraitée du SPF
Echevine

Je voudrais continuer à apporter mon savoir-faire au rayonnement de notre cité.

"La Louvière est une Ville riche de ses habitants et de sa multiculturalité."



41 Alain POURBAIX (La Louvière)

68 ans, Pensionné (cadre de banque)
Conseiller CPAS

Je désire faire progresser notre Ville afin que chacun puisse s'y épanouir, le tout dans un environnement positif et constructif.

"Ma Louvière est une ville de créativité, une terre d'artistes, joviale et accueillante."



42 Olga ZRIHEN (Haine-Saint-Pierre)

65 ans, Parlementaire
Conseillère communale

Je suis engagée au quotidien dans notre Région pour relever les défis de l'emploi, la formation, l'éducation, l'économique et pour les droits de toutes et tous.

"Pour une Louvière qui mène par la culture un combat actif pour la liberté d'expression et le renforcement de la citoyenneté, pour une harmonie multiculturelle et l'égalité des genres."



43 Amédéo CERNERO (Haine-Saint-Pierre)

66 ans, expert-comptable
Conseiller communal

Je voudrais replacer le citoyen au cœur de nos préoccupations afin que chacun puisse évoluer de manière identique.

"La Louvière, c'est mon identité, mon bassin de vie."



Avec le PS, La Louvière *progressive!*

À LA PROVINCE :

1 Fabienne CAPOT (La Louvière)

57 ans, Députée provinciale

Je veux poursuivre la modernisation de l'institution provinciale afin de répondre le plus efficacement possible aux attentes des citoyens, des associations et des pouvoirs locaux

"Au Cœur de vos projets"



À LA PROVINCE :

3 Christiane DUPONT (Houdeng -Goegnies)

61 ans, retraitée
Conseillère provinciale

Je souhaite continuer à œuvrer pour La province dans le cadre de son excellente action sur le plan éducatif, social, culturel et touristique.

"Près des citoyens, pour l'avenir et dans l'intérêt de tous."



À LA PROVINCE :

6 Gérard WATERLOT (Houdeng -Goegnies)

46 ans, Conseiller dans un Cabinet Ministériel
Conseiller provincial

Conseiller Provincial sortant, je souhaite améliorer encore et davantage l'image de la Province et le travail de l'Institution

"La Province au cœur de nos Communes"



NOUS CONTACTER :

- lalouviereusc@gmail.com
- 37, rue A.Warocqué, 7100 La Louvière
- 064 22 99 99
- #pslalouviere2018
- pslalouviere2018.be

